

Accessibilité universelle

Bilan des réalisations de 2012 et
mise à jour du plan d'action 2012-2014
de la Ville de Montréal

Version détaillée



Mot du directeur général



Depuis déjà plus d'une décennie, la Ville de Montréal intervient en matière d'accessibilité universelle. En 2011, elle a adopté la *Politique municipale d'accessibilité universelle* qui confirme son engagement à devenir universellement accessible.

Cette politique permet non seulement d'améliorer de façon continue les actions de toutes les unités de la Ville, mais également d'inciter d'autres organisations montréalaises à emboîter le pas.

La synergie exceptionnelle qui s'est développée au fil du temps entre les arrondissements, les services centraux et nos divers partenaires a permis de mettre sur pied et de maintenir des activités et des services novateurs et durables.

L'année 2012 a notamment été synonyme de progrès dans les domaines de l'architecture, des services et des communications. Notre engagement pour les prochaines années est d'améliorer l'intégration de l'accessibilité universelle à toutes les étapes de décision et de mise en œuvre des activités municipales.

Notre objectif est que Montréal soit de plus en plus accueillante et accessible pour tous ses citoyens et devienne une référence en la matière.

Rendre notre ville universellement accessible demeure un défi constant que nous ne saurions relever sans la collaboration de l'ensemble de nos partenaires. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement et les invite à poursuivre avec nous dans cette voie.

Le directeur général par intérim,

A handwritten signature in black ink, reading 'Serge Lamontagne'. The signature is fluid and cursive, with a large initial 'S'.

Serge Lamontagne

Table des matières

Mot du directeur général	3	
1	Faits saillants	
1.1	Le contexte montréalais	6
1.2	L'accessibilité universelle à la Ville de Montréal	7
1.3	Le plan d'action 2012-2014	8
1.4	Résumé des réalisations de 2012	11
2	Actions détaillées par unités d'affaires	
2.1	Ombudsman de Montréal	16
2.2	Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville	17
2.3	Arrondissement d'Anjou	20
2.4	Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	21
2.5	Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	23
2.6	Arrondissement de Lachine	24
2.7	Arrondissement de LaSalle	25
2.8	Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	26
2.9	Arrondissement de Montréal-Nord	28
2.10	Arrondissement d'Outremont	29
2.11	Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	30
2.12	Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	31
2.13	Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	33
2.14	Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie	36
2.15	Arrondissement de Saint-Laurent	37
2.16	Arrondissement de Saint-Léonard	39
2.17	Arrondissement du Sud-Ouest	41
2.18	Arrondissement de Verdun	42
2.19	Arrondissement de Ville-Marie	43
2.20	Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	46
2.21	Direction de l'approvisionnement	48
2.22	Direction de l'habitation	48
2.23	Direction de l'urbanisme et du développement économique	50
2.24	Direction de la culture et du patrimoine	51

2.25	Direction de la diversité sociale.....	56
2.26	Direction des communications.....	58
2.27	Direction des grands parcs et du verdissement.....	60
2.28	Direction des services regroupés aux arrondissements.....	62
2.29	Direction des sports.....	63
2.30	Direction des stratégies et transactions immobilières.....	64
2.31	Direction des transports.....	65
2.32	Direction du greffe.....	67
2.33	Espace pour la vie.....	69
2.34	Service de police de la Ville de Montréal.....	70
2.35	Service de sécurité incendie de Montréal.....	70
2.36	Service du capital humain et des communications.....	71

Annexes

I	Liste des membres du Comité d'accessibilité universelle des partenaires du milieu associatif et de la Ville de Montréal.....	73
II	Liste des porteurs de dossier en accessibilité universelle.....	74
III	Sigles et acronymes.....	76



1 Faits saillants



1.1 Le contexte montréalais

Avant de faire état de l'avancement de l'accessibilité universelle à la Ville de Montréal, voici un bref survol des réalités de la métropole.

Près de 1 650 000 personnes vivent à Montréal. Le territoire de la ville est divisé en 19 arrondissements; le moins peuplé compte 18 097 habitants, le plus peuplé dépasse les 165 000 citoyens. Près de 250 000 Montréalais sont âgés de 0 à 14 ans et plus de 250 000, de 65 ans et plus (statistiques de 2011). L'*Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011* (ISQ, EQLAV 2010-2011) a mesuré que les incapacités de longue durée touchent 33 % des personnes âgées de 15 ans et plus.

Du côté des instances, soulignons simplement que le conseil municipal est composé du maire et de 64 élus provenant des arrondissements. Il existe 19 conseils d'arrondissement, chacun comprenant un maire ou une mairesse et 4 ou 5 élus, selon la population de l'arrondissement. Il est à noter que le maire de Montréal occupe aussi la fonction de maire de l'arrondissement de Ville-Marie.

La structure administrative regroupe les 19 arrondissements et une vingtaine d'unités centrales. Près de 30 000 employés y travaillent dans des domaines extrêmement variés, allant de la gestion des immeubles à l'animation culturelle, en passant par les communications, le logement, les espaces verts, etc.

La Ville gère un parc immobilier de 1 300 bâtiments – dont quelque 980 sont ouverts au public, notamment 44 bibliothèques et 47 piscines intérieures – de même que 116 pataugeoires et 99 jeux d'eau, près de 1 300 parcs locaux, incluant 24 grands parcs, 2 000 feux de circulation et 6 550 kilomètres de trottoirs.

1.2 L'accessibilité universelle à la Ville de Montréal

En vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., chapitre E-20.1), adoptée en 2005, les municipalités comptant au moins 15 000 habitants doivent produire, adopter et rendre public un plan d'action pour réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

Divers programmes et services gouvernementaux s'adressent spécifiquement aux personnes handicapées. En adoptant le concept d'accessibilité universelle, la Ville de Montréal reconnaissait le fait que tout être humain, au cours de sa vie, peut faire face à des limitations motrices, visuelles, auditives ou cognitives. Ces limitations peuvent être permanentes ou temporaires, intermittentes ou continues, légères ou sévères. Qu'elles soient innées ou consécutives à un accident, causées par le vieillissement, dépendantes d'une grossesse ou encore inhérentes au fait d'être parents de jeunes enfants, ces limitations créent inévitablement des entraves aux gestes quotidiens et réduisent l'autonomie des personnes.

Par cette approche, la Ville convie les acteurs des arrondissements et des services centraux à intégrer l'accessibilité universelle à toutes les étapes de décision et de mise en œuvre des diverses activités municipales. Tous sont invités à tenir compte des besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles et des difficultés qu'elles peuvent rencontrer en milieu urbain, afin de réduire les obstacles, d'éviter d'en créer ou de diminuer le plus possible les effets de ces obstacles.

Rendre notre ville universellement accessible constitue un défi constant! Pour ancrer son engagement, l'administration montréalaise s'est dotée en 2011 de la *Politique municipale d'accessibilité universelle*. La vision et les principes directeurs de cette politique guident largement les actions montréalaises. La synergie exceptionnelle qui s'est développée entre les arrondissements, les services centraux et nos divers partenaires en accessibilité universelle permet à des centaines d'acteurs municipaux de mettre sur pied et de maintenir des activités et des services novateurs et durables, visant une amélioration continue des services offerts à l'ensemble de la population.

Rappelons que la Ville de Montréal a obtenu en 2010 le prix *À part entière pour la région de Montréal*, décerné par l'Office des personnes handicapées du Québec pour l'ensemble de ses réalisations depuis 2002 et pour sa façon de « Faire les choses autrement », c'est-à-dire son travail en synergie avec les élus, le personnel municipal et le milieu associatif.

1.3 Le plan d'action 2012-2014

La démarche d'élaboration

L'élaboration du plan d'action 2012-2014 a fait suite à un appel d'engagements lancé par la Direction de la diversité sociale à toutes les unités d'affaires de la Ville – arrondissements, directions et services centraux.

Selon leurs missions respectives, les arrondissements et unités centrales ont déterminé le niveau de leurs engagements. Chacune de ces unités doit prévoir les ressources à allouer aux projets inscrits dans le plan d'action municipal, et ses engagements lui sont imputables. Du même souffle, toutes les unités ayant pris des engagements ont été invitées à faire connaître leurs réalisations dans les divers axes d'intervention.

Ce plan d'action a été adopté par le conseil municipal en octobre 2012. Il a été rendu public et il est disponible sur le site Internet de la Ville.

Les champs d'intervention

Les quatre axes de la *Politique municipale d'accessibilité universelle* englobent pratiquement tous les domaines de l'activité municipale. Ce sont :

- L'accessibilité architecturale et urbanistique ;
- L'accessibilité des programmes, des services et de l'emploi ;
- L'accessibilité des communications ;
- La sensibilisation et la formation.

L'expérience montréalaise a favorisé le développement d'une approche intégrée visant à agir sur plusieurs axes. À titre d'exemple, avant même d'améliorer l'accessibilité universelle d'un immeuble, il faut souvent sensibiliser les gestionnaires de projets à cette approche, puis informer la population des améliorations apportées, une fois les travaux terminés.

Au fil des ans, plusieurs projets pilotes ont été menés, pour ensuite être proposés tantôt aux arrondissements, tantôt à des unités centrales. La Ville a également soutenu le développement de diverses expertises afin de cerner davantage les besoins ou de peaufiner les pratiques des nombreux acteurs municipaux.

Lorsque la synergie est au rendez-vous

Outre l'appui indéfectible du politique depuis une décennie et les efforts consentis par toutes les directions concernées par le présent plan d'action, nous tenons à reconnaître l'apport et l'engagement exceptionnels de deux réseaux de collaborateurs : les partenaires du milieu associatif et les porteurs de dossier en accessibilité universelle.

Le comité des partenaires, formé en 2002 dans la foulée du Sommet de Montréal, réunit cinq organismes du milieu associatif des personnes ayant des limitations fonctionnelles, représentant plus de 140 associations de la ville. Il s'agit d'Ex æquo, d'AlterGo, du Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI), du Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM) et de Société Logique. Ce comité a joué et joue encore un rôle de premier plan dans la détermination des besoins et la recherche de solutions pertinentes et conformes à la juridiction municipale, afin de réduire ou d'éliminer les obstacles.

Les 36 « porteurs de dossier en accessibilité universelle » proviennent des 19 arrondissements et de 17 unités centrales. Désignés par leur direction respective, ils ont pour rôle de coordonner la production des bilans et des engagements.

Ces porteurs de dossier font la promotion de l'accessibilité universelle auprès des gestionnaires et acteurs de leur unité. Ils veillent à la transversalité des interventions et ils agissent comme représentants auprès de la Direction de la diversité sociale. La grande majorité d'entre eux coordonnent aussi des projets en accessibilité universelle dans leur domaine d'expertise.

Le rôle de la Direction de la diversité sociale

La Direction de la diversité sociale :

- Assure la coordination de la production des bilans et plans d'action de l'ensemble des unités, fournit une expertise pour la réalisation de projets pilotes et participe à des comités de travail de manière ponctuelle ou statutaire ;
- Assume la gestion des projets relevant de sa mission et gère l'enveloppe qui lui est attribuée pour l'accessibilité universelle, puis coordonne et gère le *Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir* ;
- Collabore étroitement avec ses partenaires du milieu associatif pour déterminer les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles et les obstacles en milieu urbain ;
- Contribue à la promotion des réalisations municipales et participe à des comités et à des événements régionaux et nationaux.

Les mécanismes de suivi

Pour promouvoir l'accessibilité universelle, soutenir le développement d'expertises, appuyer la réalisation de projets, sensibiliser et former et assurer une réponse adéquate aux besoins, la Ville s'est dotée de mécanismes de suivi, dont voici les principaux.

Une élue du comité exécutif de la Ville assure la responsabilité de l'accessibilité universelle. Du côté administratif, la Direction de la diversité sociale est mandatée par le conseil municipal pour faire les divers suivis du plan d'action : contribution à des projets pilotes, production de bilans, animation du groupe des porteurs de dossier en accessibilité universelle, travaux avec les partenaires des milieux associatif et institutionnel, participation à des comités locaux, régionaux et provinciaux, etc.

La Direction de la diversité sociale a invité les 19 arrondissements et 17 unités centrales à désigner un porteur de dossier. Trente-six porteurs exercent maintenant un rôle de relais entre leur unité et la Direction de la diversité sociale et contribuent grandement à la production des bilans et des plans d'action.

La Direction de la diversité sociale réunit ces porteurs de dossier environ une fois par année pour qu'ils partagent leurs expertises et développent les outils nécessaires aux suivis des engagements. De plus, plusieurs arrondissements et unités centrales ont mis sur pied des comités d'accessibilité universelle ou encore des groupes de travail pour un projet particulier. Ces mises en commun apportent assurément une valeur ajoutée à la réalisation des engagements.

1.4 Résumé des réalisations de 2012

Présentation générale

Ce document comporte quelques changements par rapport aux versions antérieures. Certains engagements ont un caractère ponctuel, d'autres ont un caractère continu dans le temps. Ces derniers sont présentés par le sous-titre « Engagement continu ».

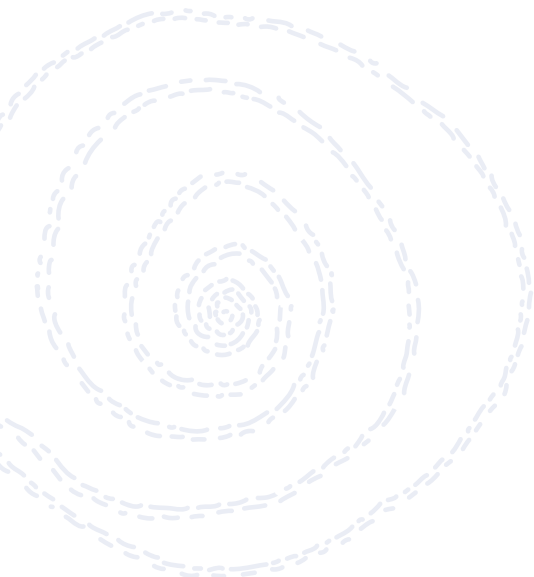
Quelques réalisations qui n'étaient pas prévues lors de la rédaction du plan d'action 2012-2014 paraissent avec la mention « Nouvel engagement ». Les engagements non réalisés ont été reportés en 2013 ou 2014 et portent la mention « Engagement de 2012 ».

Aussi, certaines réalisations ont été repositionnées et regroupées afin de mieux mettre en valeur les engagements réels. Par exemple, tous les travaux menés sur un même immeuble sont groupés en un seul engagement.

Les multiples ressources engagées

L'investissement des arrondissements et des unités centrales en ressources humaines est majeur. Pour la plupart des nombreux projets mis en chantier, des comités de travail statutaires ou ponctuels sont constitués. De plus, à l'une ou l'autre des étapes de réalisation des projets, gestionnaires, professionnels, employés de soutien et techniciens sont mis à contribution. Plusieurs centaines d'acteurs municipaux ont participé à la planification et à la mise en œuvre des projets. En 2012, le nombre d'arrondissements et d'unités centrales engagés dans l'accessibilité universelle a été maintenu à 36.

Les contributions financières des unités d'affaires à la mise en œuvre des actions sont aussi importantes. Il est impossible de chiffrer tous les investissements en accessibilité universelle pour un projet, car ils ne se distinguent pas clairement du projet global. Plusieurs de ces projets s'inscrivent dans les financements réguliers des unités d'affaires. Il n'est possible de quantifier les investissements que lorsque les montants sont réservés à cette fin ou qu'ils sont propres au projet.



Quelques points forts

Rappelons que la *Politique municipale d'accessibilité universelle* préconise quatre axes d'intervention de compétence municipale et pose les bases des interventions en accessibilité universelle. Le présent bilan regroupe les réalisations des 19 arrondissements et de 17 unités centrales pour l'année 2012. Ainsi, il indique qu'au 31 décembre 2012, plus de 171 engagements étaient réalisés et que 57 engagements étaient en cours de réalisation ou partiellement réalisés.

- L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal s'est doté d'un plan d'action d'arrondissement en accessibilité universelle.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

- Les 49 immeubles ayant fait l'objet de divers travaux et aménagements pour en améliorer l'accessibilité se répartissent comme suit :
 - 4 mairies d'arrondissement et bâtiments administratifs ;
 - 13 bibliothèques et centres culturels ;
 - 8 aréna, centres sportifs et piscines ;
 - 8 pavillons ou chalets de parc ;
 - Un ensemble d'immeubles touchés par 10 autres actions telles que l'adoption d'orientations.
- Dans le cadre du programme *AccèsLogis* pour les constructions neuves, 178 logements accessibles ont été livrés en 2012. Dans le cadre du *Programme d'adaptation de domicile*, 119 logements ont été adaptés. Enfin, 302 logements ont été adaptés grâce au programme *Logements adaptés pour aînés autonomes*. Ces trois programmes sont coordonnés par la Direction de l'habitation.
- Encore une fois pour 2012, une enveloppe de 2 000 000 \$ a été accordée au *Programme dédié à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux* et a été gérée par la Direction des stratégies et des transactions immobilières.
- Chaque année, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles réserve une partie du budget de son programme triennal d'immobilisations pour l'accessibilité universelle.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

- Au total, 44 aménagements urbains ont été réalisés dans le cadre de ce volet. Les investissements touchent principalement l'aménagement des parcs, des places publiques, des rues et des parcours piétonniers.
- Plusieurs arrondissements ont effectué des modifications au Règlement sur l'occupation du domaine public (O-0.1) afin de rendre les cafés-terrasses accessibles.
- La Direction des transports continue le développement de nouveaux standards pour réaliser des trajets piétons accessibles.
- La sécurité des piétons a été améliorée par l'installation ou la mise aux normes de 800 feux de circulation et d'une centaine de feux sonores.
- Le nouveau Planétarium Rio Tinto Alcan a été construit de manière à en optimiser l'accessibilité, sous la coordination de l'Espace pour la vie.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

- Cet axe a fait l'objet de 60 réalisations. Celles-ci touchent principalement des activités de culture, de sport et de loisir.
- Le *Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir* a obtenu la collaboration des 19 arrondissements. En moyenne par année, plus de 1 000 personnes en ont bénéficié, quelque 100 organisations y ont participé et environ 600 accompagnateurs ont été embauchés.
- La *Politique de reconnaissance des organismes PANAM* a été adoptée par le conseil municipal de la Ville de Montréal, le 24 septembre 2012. Elle vise à reconnaître les organismes montréalais qui développent et réalisent des activités en sport et loisir adaptées aux besoins spécifiques des Montréalais de tous les âges ayant une limitation fonctionnelle. Chaque année, ces organismes sont invités à déposer une demande d'accréditation.

- En octobre 2012, s'est tenu le premier Mois de l'accessibilité universelle dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal. Cette manifestation annuelle vise à mobiliser les citoyens, le personnel des bibliothèques et les organismes spécialisés à l'égard des diverses limitations fonctionnelles. En collaboration avec les partenaires locaux, 16 bibliothèques ont proposé 42 activités : expositions, conférences, projections de films, clubs de lecture, ateliers de dessin, heures du conte, etc. Près de 1 000 personnes y ont participé.
- Des services d'interprétation et d'aide à l'audition ont été maintenus ou mis en place par plusieurs arrondissements et par la Direction du greffe pour augmenter l'accessibilité des séances de conseils d'arrondissement, du conseil municipal et des commissions permanentes du conseil.
- Une quarantaine de personnes ayant des limitations fonctionnelles travaillent à la voirie, aux parcs et dans les installations de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce.

Axe 3 - Communications municipales

- Les 43 réalisations de cet axe englobent principalement des publications municipales telles que les répertoires de services, un site Internet incluant les services accessibles et des documents en médias substitués.
- Plusieurs arrondissements continuent de mettre à jour leur répertoire d'activités culturelles, de sport et de loisir.
- Sous la coordination de la Direction des communications et en collaboration avec les services centraux, le site AccèsSimple s'est développé davantage. Les sections *Conseil d'agglomération*, *Grands parcs*, *Ombudsman*, *Droit d'initiative* ainsi que *Charte des droits et responsabilités* ont été bonifiées. Le site offre une plus grande quantité de contenus en langage simplifié, version sonore et orthographe alternative.
- Près de 6 000 communiqués ont été résumés pour réaliser des capsules d'information destinées au Publiphone du RAAMM et portant sur les différents aspects de la vie municipale.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

- Trente activités de sensibilisation et de formation ont été mises en œuvre par les unités d'affaires à l'intention des employés municipaux, des citoyens, des entreprises privées et des organismes communautaires.
- Des sessions de formation à l'accueil et au service à la clientèle ont été données à tout le personnel des bibliothèques (près de 900 employés) pour mieux accueillir les citoyens ayant une limitation fonctionnelle.
- La rédaction d'un guide destiné à normaliser l'accessibilité des immeubles existants et des nouvelles constructions a débuté.
- Un guide sur l'accessibilité des contenus Web a été produit afin de mettre à niveau les connaissances des édimestres de la Ville.
- Un guide de communication a été produit par le milieu associatif.

Enfin, les 36 unités d'affaires démontrent une réelle volonté d'enrichir l'expertise municipale en accessibilité universelle par l'implication directe de personnes ayant des limitations dans la réflexion et la planification de leurs réalisations. Elles développent des moyens créatifs pour rendre accessibles les immeubles, les infrastructures, les services, les programmes, l'emploi et les communications.



2 Actions détaillées par unités d'affaires



Les pages qui suivent présentent les diverses actions réalisées par les 36 unités d'affaires en 2012 ainsi que certaines mises à jour pour les années 2013 et 2014.

2.1 Ombudsman de Montréal

Axe 3 - Communications municipales

Site Web de l'Ombudsman 2012 : entièrement réalisé

- Le site Web de l'Ombudsman a été construit de manière à respecter les critères d'accessibilité universelle, notamment pour les personnes semi-voyantes.

Site Web AccèsSimple 2013

- Améliorer la version en langage simplifié (engagement de 2012).
- Améliorer la version en orthographe alternative.
- Améliorer la version sonore.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Rôle de vigie

2012 : entièrement réalisé

- À sa demande, un arrondissement s'est engagé à maintenir un accès pour les personnes à mobilité réduite pendant les travaux effectués dans ses locaux.

Engagement continu

- S'assurer que les services centraux, les arrondissements et les sociétés paramunicipales respectent leurs engagements en matière d'accessibilité universelle.

Quartier des spectacles

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- S'assurer que la réalisation du Quartier des spectacles respecte les engagements de la Ville en matière d'accessibilité universelle.

Accessibilité des terrasses

2013-2014

- S'assurer du respect des engagements de la Ville concernant l'accessibilité universelle des terrasses – nouvel engagement.

Site Web de la Ville

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- S'assurer que le site Web de la Ville de Montréal est simple et compréhensible par tous.

2.2 Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Bibliothèque de Cartierville

2012 : entièrement réalisé

- Un bouton pour l'ouverture automatique de portes a été installé. La signalisation intérieure et extérieure a été améliorée.

Piscine Sophie-Barat

2012 : entièrement réalisé

- L'accès extérieur, le vestibule, les vestiaires et les installations sanitaires ont été améliorés afin de rendre la piscine plus accessible.

Pavillons de parc

2012 : entièrement réalisé

- Des installations sanitaires adaptées ont été aménagées au pavillon Auteuil.
- Des toilettes adaptées ont été aménagées au pavillon Camille.
- Une rampe d'accès a été ajoutée au pavillon Nicolas-Viel.

Aréna Ahuntsic

2013

- Rendre la rampe conforme et réaménager les toilettes publiques.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Café Internet de la bibliothèque d'Ahuntsic 2012 : entièrement réalisé

- La signalisation intérieure et extérieure a été parachevée.

Parcs – aires de BBQ

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Améliorer l'accès aux tables à pique-nique des aires de BBQ de divers parcs en retirant deux bancs par table, ce qui laisse de la place à deux personnes en fauteuil roulant.

Mobilier urbain

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Prendre en compte l'accessibilité universelle lors de réaménagements ou de restaurations de mobilier urbain (tables de pique-nique et aires de jeux pour enfants).

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Service en bibliothèque

2012 : entièrement réalisé

- Une télévisionneuse destinée aux personnes ayant des limitations visuelles a été achetée pour la bibliothèque d'Ahuntsic.

Engagement continu

- Offrir à la bibliothèque d'Ahuntsic les services d'une télévisionneuse pour les personnes ayant des limitations visuelles – nouvel engagement.

Activités adaptées en bibliothèque

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Offrir des activités adaptées dans les bibliothèques d'Ahuntsic et de Cartierville : heure du conte, conférences et ateliers.

Bibliothèques – livres en format adapté

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Acheter 150 titres en gros caractères par année pour les bibliothèques d'Ahuntsic et de Cartierville.
- Acheter 30 livres audio pour jeunes par année pour les bibliothèques de l'arrondissement.
- Acheter 150 livres audio pour adultes par année pour les bibliothèques d'Ahuntsic et de Cartierville.

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir l'accessibilité en répondant à 70 % des demandes.
- Maintenir l'accessibilité en recrutant des animateurs-accompagnateurs (recrutement effectué par la Table de concertation des clubs de vacances).
- Favoriser l'accessibilité en maintenant la Table de concertation en accompagnement en loisir, à raison de deux rencontres annuelles par secteur (Cartierville et Ahuntsic).

Patinage pour personnes aveugles

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Offrir un cours de patinage à de jeunes personnes aveugles, les samedis, en partenariat avec le Club de patinage artistique (CPA) Ahuntsic.

Vélo adapté

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre à la disposition des citoyens un vélo adapté de l'INLB, en partenariat avec l'Association récréo-touristique d'Ahuntsic-Cartierville (ARAC).

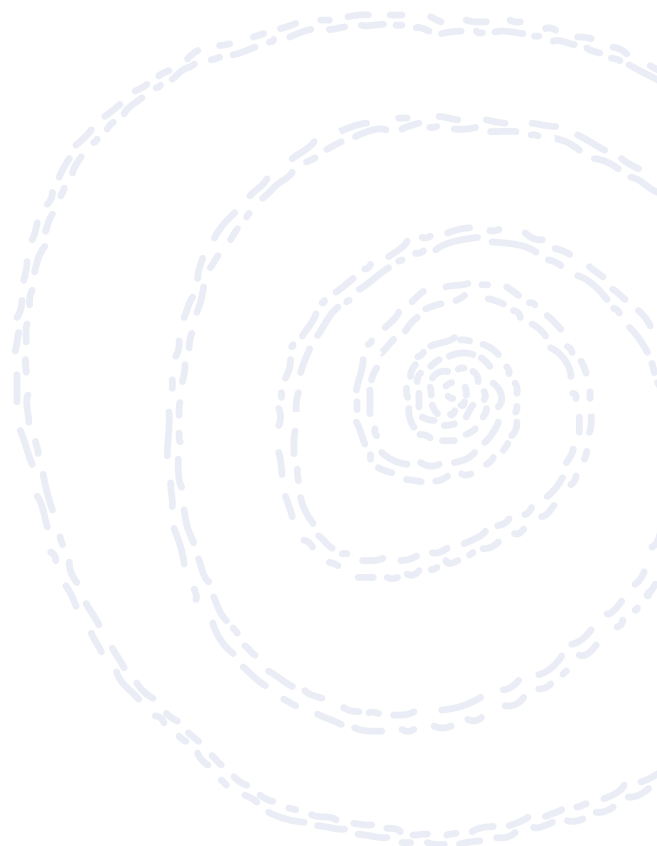
Axe 3 - Communications municipales

Promotion

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Assurer la promotion du cours de patinage pour jeunes personnes aveugles à l'aréna Ahuntsic.



2.3 Arrondissement d'Anjou

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Mairie d'arrondissement 2013-2014

- Rendre la mairie plus accessible : rampe et ascenseur – engagement de 2012.

Bureau de la Direction du développement du territoire et des études techniques 2013

- Réaménager selon les principes de l'accessibilité universelle.

Bibliothèque du Haut-Anjou 2013-2014

- Installer une rampe ; améliorer le hall d'entrée et rendre accessible la toilette – engagements de 2012.

Futur centre communautaire et culturel 2013

- Rendre le futur centre accessible.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Parc Goncourt 2012 : entièrement réalisé

- Les aires de jeux 2-5 ans et 6-12 ans et les bâtiments de service ont été aménagés.

Signalisation intérieure 2013-2014

- Améliorer la signalisation dans les immeubles.

Indicateurs sonores 2013-2014

- Installer des indicateurs sonores à certaines intersections et évaluer la durée de certains feux de signalisation.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Bibliothèques – livres en format adapté 2012 : entièrement réalisé

- Une collection de plus de 700 livres en gros caractères est maintenant offerte par les bibliothèques de l'arrondissement.

Engagement continu

- Bonifier la collection de livres en gros caractères des bibliothèques d'Anjou.

Activité de jumelage en bibliothèque 2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : engagement annulé

- L'activité « Les contes de la différence » a été offerte en jumelant une classe ordinaire à un groupe d'enfants vivant avec un handicap.

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Répondre aux besoins d'accompagnement pour le programme de camp de jour et le programme de loisirs adultes.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Employés

2012 : entièrement réalisé

- Une personne de la Direction du développement du territoire et des études techniques a reçu une formation en accessibilité universelle.

2.4 Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Mairie d'arrondissement – permis et inspections 2013

- Automatiser la porte de l'entrée publique des Permis et Inspections.

Chalets de parc

2012 : entièrement réalisé

- Le chalet du parc de la Confédération a été construit en 2012.

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Améliorer l'accessibilité universelle lors de la rénovation des chalets de divers parcs, notamment les chalets des parcs Macdonald, Maurice-Cullen et Nelson-Mandela.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Équipements dans les parcs

2012 : entièrement réalisé

- Des jeux d'eau ont été installés au parc Benny.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Développer dans certains parcs un réseau d'équipements d'activités physiques adaptés aux personnes présentant des handicaps physiques.

Stationnements et débarcadères

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Selon les demandes, installer de la signalisation pour les personnes à mobilité réduite dans des espaces de stationnement et des débarcadères.

Réseau de trottoirs

2012 : entièrement réalisé

- Une dizaine de trottoirs ont été abaissés afin d'en faciliter l'accès.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Intégrer les principes de l'accessibilité universelle aux nouvelles infrastructures et lors de mises à niveau (trottoirs, feux de signalisation, éclairage, etc.).

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Bibliothèques – livres audio

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Améliorer la collection de livres parlants et à gros caractères dans les bibliothèques de l'arrondissement.

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Augmenter la participation financière de l'arrondissement pour atteindre 18 000 \$ annuellement.

Embauche de personnes handicapées

2012 : partiellement réalisé

- Une quarantaine de personnes ayant des limitations fonctionnelles travaillent à la voirie, dans les parcs et les installations.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Concevoir, puis améliorer des outils facilitant l'intégration des employés ayant une limitation fonctionnelle : accueil, évaluation et mise à niveau des systèmes et des équipements.

2012-2013-2014 : engagement annulé

La centralisation de la dotation ne permet plus à l'arrondissement d'intervenir sur les points suivants :

- Mettre à jour la liste des intervenants en emploi dans l'arrondissement ;
- Développer et entretenir des liens avec les organismes qui s'occupent de l'emploi pour les personnes ayant des handicaps divers.

Accueil de stagiaires

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Recevoir quelques personnes en stage ; réévaluer le programme de stages en fonction de ses résultats ; apporter les améliorations souhaitées.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Employés

2012 : entièrement réalisé

- Une pièce de théâtre a été présentée sur l'heure du dîner pour les employés.

2013-2014

- Sensibiliser les gestionnaires à l'accueil en emploi des personnes ayant une limitation fonctionnelle (par des vidéos, des conférences, une pièce de théâtre, etc.).

Promoteurs d'événements publics

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Sensibiliser les promoteurs d'événements publics de l'arrondissement afin qu'ils favorisent l'accès à une clientèle ayant des handicaps physiques.

2.5 Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Centre socioculturel

2012 : entièrement réalisé

- Le bâtiment a été mis aux normes ; le stationnement, les toilettes publiques et l'entrée principale ont été aménagés.

Mairie d'arrondissement

2013

- Déterminer les travaux à réaliser, déposer le projet pour l'enveloppe municipale, préparer les plans et les devis – engagements de 2012.

2014

- Aménager et mettre aux normes : réaménagement du stationnement et traçage de pictogrammes ; ajout d'une rampe d'accès et d'un ouvre-porte automatique ; reconfiguration des toilettes publiques et aménagement de toilettes universelles ; ajout d'un monte-chaise entre les deux paliers du premier étage ; marquage des parois vitrées.

Bibliothèque de L'Île-Bizard

2013

- Aménager un débarcadère et tracer des pictogrammes ; installer des ouvre-portes automatiques ; remplacer les ferme-porte.

Chalet du parc Robert-Sauvé

2014

- Aménager et mettre aux normes le chalet : interventions sur le stationnement, l'entrée principale, l'escalier extérieur, l'entrée secondaire, la sortie vers la piscine, la circulation intérieure, le vestiaire, les toilettes publiques, la sécurité incendie, la piscine, la pataugeoire et la salle de réunion.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Parc Eugène-Dostie

2013-2014

- Planifier un espace pour personnes à mobilité réduite : détermination des travaux à réaliser, dépôt du projet, des plans et des devis ; aménager une aire de jeux à accès universel ; aménager des placettes pavées ; installer du mobilier urbain adapté (tables, bancs, fontaines, etc.).

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Soutenir le programme en organisant un camp de jour « Ensemble, nous jouons » pour enfants de 5 à 16 ans et un autre pour jeunes de 16 à 30 ans, en collaboration avec l'organisme À cœur ouvert.

2.6 Arrondissement de Lachine

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Mairie d'arrondissement

2012 : partiellement réalisé

- Les ouvre-portes automatiques ont été installés; le vestibule et les aires de circulation ont été aménagés. Les plans et les devis pour l'ascenseur sont en cours de production.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Analyser la possibilité d'installer des commandes d'appel à l'ascenseur – engagement de 2012.
- Terminer le déménagement de l'ensemble des inspecteurs et du personnel de l'accueil du Service des permis – engagement de 2012.

Bibliothèque Saul-Bellow

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Mener à terme des travaux majeurs de réfection selon les normes d'accessibilité universelle.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Salle de spectacle L'Entrepôt

2012 : entièrement réalisé

- Un appareil d'aide à l'audition de transmissions FM a été installé.

Engagement continu

- Offrir un système d'aide à l'audition dans la salle de spectacle.

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir la participation financière de l'arrondissement au programme.

Axe 3 - Communications municipales

Répertoire des activités et des organismes

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre à jour le répertoire sur le site Web : insertion d'informations pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

2.7 Arrondissement de LaSalle

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Aquadôme (complexe aquatique familial) 2013-2014

- Améliorer l'accessibilité du bassin de 50 mètres par l'installation d'un lève-personne – engagement de 2012.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Parc Ouellette

2012 : partiellement réalisé

- Une descente-plage a été aménagée pour le bassin de 25 mètres, ce qui permet un accès complet aux personnes à mobilité réduite.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Terminer les travaux d'accessibilité universelle au chalet et à la piscine extérieure du parc : rampes d'accès, portes à ouverture automatique, toilettes pour personnes handicapées, salles de déshabillage adaptées et douches adaptées.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir la participation financière de l'arrondissement au programme.

Axe 3 - Communications municipales

Publications

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Diffuser l'offre de service et les coordonnées des organismes destinés aux personnes handicapées dans le répertoire des activités de l'arrondissement.

Service à la clientèle

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Informer les personnes ayant des limitations fonctionnelles au fur et à mesure de la réalisation des travaux effectués pour améliorer l'accessibilité et sensibiliser la population à l'importance de l'accessibilité universelle.

2.8 Arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Aréna Francis-Bouillon (Préfontaine)

2012 : partiellement réalisé

- Les toilettes publiques sont maintenant accessibles et des bandes contrastantes ont été installées pour augmenter la visibilité des murs.

2013 : poursuite des travaux

- Rendre accessibles les toilettes, douches et vestiaires des joueurs.

Chalet du parc Lalancette

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Aménager une entrée principale accessible ; installer des ouvre-portes automatiques pour plusieurs locaux ; rendre les toilettes publiques et les vestiaires accessibles ; installer des pictogrammes adaptés ; poser des bandes contrastantes pour augmenter la visibilité des murs ; installer des bancs intérieurs et extérieurs adaptés.

Chalet du parc Carlos-D'Alcantara (Contrecœur)

2012 : partiellement réalisé

- Une entrée principale accessible a été aménagée ; les toilettes publiques ont été rendues accessibles ; des pictogrammes adaptés ont été posés ; des bancs adaptés ont été installés.

2013 : poursuite des travaux

- Installer des ouvre-portes automatiques pour plusieurs locaux ; aménager des vestiaires accessibles ; installer des bandes contrastantes pour augmenter la visibilité des murs.

Maison de la culture de Maisonneuve 2013

- Réaménager le système d'ouverture automatique de portes à l'entrée principale ; rendre les toilettes publiques accessibles – engagements de 2012.

Maison de la culture de Mercier 2013

- Réaménager la rampe d'accès de l'entrée principale ; remplacer les ferme-porte des toilettes publiques.

Aréna Clément-Jetté 2013

- Aménager des places de stationnement réservées aux personnes handicapées ; installer des portes à ouverture automatique à l'entrée principale ; aménager des toilettes publiques accessibles ; rendre accessibles les vestiaires.

Centre récréosportif de Mercier-Est (piscine)

2014

- Aménager des places de stationnement réservées aux personnes handicapées ; aménager des entrées, des toilettes et des douches accessibles.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Occupation du domaine public

2012 : entièrement réalisé

- Le Règlement sur l'occupation du domaine public (O-0.1) a été modifié afin de rendre les cafés-terrasses accessibles.

Engagement

- Appliquer le Règlement sur l'occupation du domaine public tel que modifié.

Lien vert – tronçon 9

2013

- Aménager un lien piéton entre les avenues d'Orléans et Jeanne-d'Arc.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir la participation de l'arrondissement au programme.

Axe 3 - Communications municipales

Répertoire des activités – versions papier et électronique

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre à jour l'information sur les ressources et les programmes destinés aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.

2.9 Arrondissement de Montréal-Nord

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Maison Brignon-dit-Lapierre 2013

- Installer une rampe d'accès – engagement de 2012.

Rampes d'accès de divers édifices 2012 : en cours de réalisation

- L'aménagement d'une rampe d'accès à la bibliothèque Charleroi est en cours.

2013

- Mettre à jour la conformité des rampes d'accès de tous les édifices municipaux.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Entretien hivernal des trottoirs 2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Améliorer l'entretien hivernal des trottoirs dans les secteurs ayant une grande concentration de gens à mobilité réduite.

Réseau de trottoirs

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Améliorer l'état de la chaussée devant les bateaux pavés des rues principales de l'arrondissement.

Sentiers pédestres

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Améliorer l'entretien des sentiers pédestres en bordure de la piste cyclable et des parcs en élaborant un programme, puis en le réalisant.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir la participation de l'arrondissement à ce programme.

Embauche d'étudiants à mobilité réduite 2013

- Élaborer une procédure d'embauche d'étudiants à mobilité réduite pour les emplois administratifs.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Comité mixte avec les citoyens à mobilité réduite

2012 : entièrement réalisé

- Un comité mixte composé de citoyens à mobilité réduite a été créé.

Engagement continu

- Améliorer la connaissance des besoins et réaliser les propositions du comité mixte.

2.10 Arrondissement d'Outremont

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Mairie et bureau d'arrondissement 2013

- Mandater un architecte, effectuer un appel d'offres et procéder aux travaux suivants : aménagement d'un bateau pavé à l'entrée principale, installation d'un système pour malentendants au comptoir d'accueil, installation d'une main courante dans l'escalier reliant le sous-sol aux 1^{er} et 2^e étages et mise aux normes du bâtiment – engagements de 2012.

Chalet du parc Saint-Viateur 2013

- Mandater un architecte, effectuer un appel d'offres et procéder aux travaux suivants : aménagement d'un parcours accessible vers le chalet, amélioration de la visibilité de l'affichage, nivellement du terrain, marquage du bord de l'eau, aménagement d'une placette et de toilettes publiques accessibles.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir la participation de l'arrondissement à ce programme.

Axe 3 - Communications municipales

Bulletin d'arrondissement Au Pied de la montagne

2014

- Intégrer au bulletin une section contenant des capsules d'information sur les organismes partenaires offrant des services aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Employés de première ligne 2014

- Tenir un atelier de sensibilisation sur la communication avec les personnes ayant des limitations visuelles ou auditives.

2.11 Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Mairie d'arrondissement

2012 : entièrement réalisé

- Une rampe d'accès a été posée.

Centre culturel

2013

- Réaménager la terrasse pour la rendre accessible.

Chalets de parc – amélioration de l'accessibilité

2013

- Parc Brooks – engagement de 2012.
- Parc Roxboro – engagement de 2012.
- Parc Alexander – engagement de 2012.
- Parc de la Rive-Boisée.
- Parc Marina.

2014

- Parc d'À-Ma-Baie.
- Parc Georges-Springate.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Parcs – installation de surfaces synthétiques

2012 : entièrement réalisé

- Les surfaces synthétiques ont été posées autour des aires de jeux des parcs Grier, d'À-Ma-Baie et Cérés.

2013

- Parc Roxboro : poser des surfaces synthétiques autour des aires de jeux.

2014

- Autres parcs à déterminer : poser des surfaces synthétiques autour des aires de jeux.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Permettre aux enfants ayant une limitation de participer aux camps de jour.

Centre Bienvenue

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Intégrer les clients du centre aux équipes de travaux d'horticulture et de conciergerie de l'arrondissement.

2.12 Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Centre Saint-Denis

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Construire une nouvelle rampe d'accès au centre (projet lié à la requalification de l'espace Laurier) et revoir l'aménagement du hall de l'entrée principale, du vestibule et d'une portion du bâtiment – nouvel engagement.

Mise aux normes des immeubles

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Planifier et réaliser la mise aux normes des bâtiments, notamment en tenant compte du rapport de Société Logique sur l'évaluation de la performance.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Espaces publics

2012 : entièrement réalisé

- L'espace Laurier a été entièrement réaménagé afin de mettre en valeur les éléments de la place publique. Les intersections des rues et les carrefours ont aussi été aménagés de manière accessible.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Déterminer d'autres espaces publics à requalifier.

Saillies aux intersections

2012 : entièrement réalisé

- La sécurité des déplacements de huit carrefours a été améliorée par la construction de saillies aux intersections des voies publiques.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Améliorer la sécurité des déplacements par la construction de saillies aux intersections des voies publiques.

Cafés-terrasses

2012 : entièrement réalisé

- Une réduction du coût du permis a été accordée à 23 propriétaires ayant aménagé leur café-terrasse de manière accessible.
- Le cadre normatif des cafés-terrasses a été actualisé afin d'obliger les exploitants à rendre leurs installations accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Engagement continu

- Poursuivre l'application du cadre normatif des cafés-terrasses.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Séances du conseil d'arrondissement

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir le service d'aide à l'audition durant les séances du conseil d'arrondissement se tenant à la maison de la culture.

Offre de livres adaptés

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Poursuivre l'offre en bibliothèque de livres en gros caractères, de livres audio et de documents livrés à domicile – nouvel engagement.

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Octroyer les contributions financières liées au programme.

Axe 3 - Communications municipales

Stratégies adaptées

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Développer des stratégies de communication adaptées aux différentes initiatives d'accessibilité de l'arrondissement (ex. : aménagement des cafés-terrasses).

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Comité interdirections

2012 : entièrement réalisé

- Un plan d'action 2012-2014 en accessibilité universelle a été élaboré et un comité interdirections a été mis en place pour sa réalisation.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Suivre et réaliser les actions du plan d'action de l'arrondissement.

Collaborations avec organismes

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Consulter les organismes communautaires afin de déterminer les besoins et développer une expertise en accessibilité universelle.

Employés

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Assurer une formation et une sensibilisation continues des employés, en tenant compte de la mobilité du personnel.



2.13 Arrondissement de Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Mise aux normes des bâtiments 2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Exploiter le budget destiné à l'accessibilité universelle par l'arrondissement (100 000 \$/année) pour différents bâtiments.

Maison du citoyen

2012 : en cours de réalisation

2014 : poursuite de l'engagement

- Aménager la future maison du citoyen en conformité avec la *Politique municipale d'accessibilité universelle*.

Maison du Bon Temps – phase II

2012 : entièrement réalisé

- Une rampe d'accès, des toilettes publiques accessibles et un espace pour allaitement pour personnes à mobilité réduite ont été aménagés. La signalisation pour tous les espaces accessibles a aussi été installée.

Maison de la culture de Pointe-aux-Trembles

2013

- Installer des tables à langer dans les toilettes du rez-de-chaussée et du 2^e étage.

Centre Sainte-Maria-Goretti

2012 : entièrement réalisé

- Des fauteuils roulants sont disponibles à la piscine pour l'accès aux bains ; des espaces pour les familles et une aire d'allaitement ont été aménagés.

Centre récréatif Rivière-des-Prairies

2012 : entièrement réalisé

- Un système de caméras de surveillance, un système sonore à l'ouverture des portes des sorties de secours et une signalisation intérieure avec pictogrammes ont été installés.

Centre Mainbourg

2012 : entièrement réalisé

- Une table à langer a été installée dans la toilette des hommes du premier étage, des espaces pour les familles et une aire d'allaitement ont été aménagés.

Centre Roussin

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Poursuivre la mise aux normes du centre – engagements de 2012.

Centre aquatique Rivière-des-Prairies

2012 : entièrement réalisé

- Le rebord de la plage a été aménagé pour faciliter l'entrée à l'eau des personnes en fauteuil roulant ; des fauteuils roulants sont disponibles pour les bains.

Aréna Rodrigue-Gilbert

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Installer des tables à langer dans deux toilettes publiques – engagements de 2012.

Chalets de parc

2012 : entièrement réalisé

- Parc Alexis-Carrel : les locaux du sous-sol ont été réaménagés.

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Installer des tables à langer dans deux parcs du secteur de Rivière-des-Prairies.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Réseau de trottoirs

du Complexe Mainbourg

2013-2014

- Réaliser un tronçon de trottoir d'environ 250 mètres sur la 52^e Avenue, au nord de la rue Prince-Arthur, à Pointe-aux-Trembles : tronçon adapté aux personnes à mobilité réduite (fauteuils roulants ou triporteurs) – engagements de 2012.

Place publique

du Vieux-Pointe-aux-Trembles

2012 : engagement reporté

2014 : poursuite de l'engagement

- Aménager des traverses exclusives pour piétons sur la rue Notre-Dame, munies de feux directionnels sonores.
- Aménager des saillies de trottoir aux intersections.
- Marquer des espaces piétonniers en utilisant des matériaux différents du reste de la chaussée.
- Insérer une bordure séparatrice de 50 mm de hauteur entre les espaces piétonniers et la chaussée.
- Uniformiser les lignes d'implantation des équipements d'éclairage et des éléments de mobilier.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Système d'aide à l'audition de la maison de la culture

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Offrir à la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles un système d'aide à l'audition pour les spectacles – nouvel engagement.

Bibliothèques – livres en format adapté

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Offrir en prêt des livres audio et en gros caractères.

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir le programme dans les clubs de vacances avec contribution financière à quatre organismes.

Fête des bénévoles

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre à la disposition des organismes communautaires une ou des salles pouvant accueillir les personnes à mobilité réduite pour la fête des bénévoles.

Axe 3 - Communications municipales

Site Web de l'arrondissement

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir à jour la section *Accessibilité universelle* du site Web.

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Intégrer les pictogrammes d'accessibilité universelle reliés à des services, activités et lieux culturels et sportifs.

Publications

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre à jour la publication *Les services, les programmes, les activités et les organismes pour les personnes vivant avec une déficience*, produite en collaboration avec AlterGo, puis en faire la promotion et la distribution.
- Dans le *Répertoire des activités de sport et de loisir*, maintenir les sections « Programmes et services pour les personnes ayant une déficience » et « Organismes de l'est de l'île offrant des services de loisir aux personnes ayant une déficience ».
- Intégrer les pictogrammes d'accessibilité universelle reliés à des services, activités et lieux culturels et sportifs.

Promotion

2012 : engagement annulé

- Faire connaître les travaux d'accessibilité réalisés à la bibliothèque de Rivière-des-Prairies ainsi que l'offre de service audio pour les spectacles de la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles.

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Fournir l'information sur l'accessibilité des installations et des services de culture, de sport, de loisir et de développement social.
- Améliorer la promotion publique des réalisations de l'arrondissement (rénovation des installations, aménagement de nouveaux parcs, etc.) et promouvoir le *Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir*.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Élus, gestionnaires et employés municipaux

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Améliorer la compréhension de divers intervenants (élus, personnel des parcs, des travaux publics, des sports, des loisirs, de l'aménagement urbain, etc.) par des activités de formation et de sensibilisation sur le vécu des personnes handicapées.

2.14 Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Mairie d'arrondissement

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Aménager une toilette accessible au 2^e étage.

Centre Étienne-Desmarteau

2013

- Changer la signalisation extérieure – engagement de 2012 – et intérieure.

Centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme

2013-2014

- Ajouter un ascenseur ; faire des interventions dans les aires de circulation, les toilettes et les vestiaires.

Bibliothèque de La Petite-Patrie et maison de la culture

2013

- Changer la signalisation extérieure.

Bibliothèque de Rosemont

2014

- Refaire l'entrée secondaire (trottoirs, portes d'entrée, ouvre-porte automatique) ; faire des interventions intérieures et extérieures : signalisation, aires de circulation et toilettes accessibles.

Bibliothèque Marc-Favreau

2013

- Construire cette nouvelle bibliothèque selon les critères d'accessibilité universelle.

Règles du Code du bâtiment

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Continuer l'application des règles du Code du bâtiment relatives à l'obligation de rendre universellement accessibles les nouvelles constructions ainsi que les bâtiments existants faisant l'objet de transformations.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Augmenter l'aide accordée afin de permettre à près de 100 participants de réaliser des activités de loisir.



Axe 3 - Communications municipales

Publications

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Bonifier la version électronique du *Guide des services aux citoyens* en mettant à jour l'information sur les services offerts aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- Poursuivre et bonifier, s'il y a lieu, le répertoire *Programme des activités de sport et de loisir* – versions papier et électronique – en intégrant des pictogrammes et de l'information sur les activités et les organismes s'adressant aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.
- Continuer l'intégration des pictogrammes d'accessibilité dans les programmations culturelles de la maison de la culture et des bibliothèques.

Site Internet de l'arrondissement

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre à jour l'information sur les services et les organismes s'adressant aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Promotion

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Promouvoir le service 311, accessible à tous.

2.15 Arrondissement de Saint-Laurent

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Mairie d'arrondissement

2013-2014

- Mandater une firme externe pour effectuer un diagnostic de performance de la signalisation intérieure, en fonction du guide de normes que la Ville doit adopter ; puis, réaliser les améliorations requises – engagement de 2012.

Aréna Raymond-Bourque

2013

- Terminer les modifications : aménagement d'une toilette accessible dans l'espace commun et le vestiaire ; déplacement de l'escalier pour permettre l'usage du lève-personne.

Centre des loisirs de Saint-Laurent

2013

- Installer un système d'aide à l'audition dans les trois salles principales – engagements de 2012 – et améliorer les éléments suivants : stationnement, entrée principale, entrée secondaire, ascenseur, circulation interne, sécurité incendie, toilettes publiques, comptoirs d'accueil et de service.

Chalets de parc

2013-2014

- Parc Hartenstein : améliorer l'accessibilité du chalet au moment de sa rénovation – engagement de 2012.
- Parc Saint-Laurent : améliorer l'accessibilité du chalet au moment de sa rénovation – engagement de 2012.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Indicateurs sonores

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Installer des indicateurs sonores à la traverse piétonne de l'intersection Grenet-Tassé-Thimens.

2013

- Installer des indicateurs sonores à la traverse piétonne de l'intersection Grimard-de la Côte-Vertu.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir la contribution de l'arrondissement au programme d'accompagnement.

Axe 3 - Communications municipales

Publications

2013

- Améliorer les publications de l'arrondissement : ajout du sigle de l'accessibilité universelle sur les invitations à des événements – engagement de 2012.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Guide de communication

2013

- Réaliser un guide à l'intention du personnel pour mieux communiquer avec les personnes ayant une déficience visuelle, auditive ou intellectuelle : conception des fiches – engagement de 2012 –, puis distribution à tous les employés.

Sécurité des personnes vivant avec un handicap

2013

- Concevoir un formulaire sur la sécurité et les besoins des personnes vivant avec un handicap lors d'une situation d'urgence ; inclure une section traitant de cette question dans le plan d'urgence de l'arrondissement.

2.16 Arrondissement de Saint-Léonard

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Aréna Martin-Brodeur

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Intégrer les principes de l'accessibilité universelle aux travaux de réfection de l'aréna.

Pavillons de parc

2012 : entièrement réalisé

- Les infrastructures des toilettes du pavillon du parc Ferland ont été réalisées. Les portes à ouverture automatique ont été installées à tous les pavillons de parc.

2013

- Évaluer l'accessibilité des toilettes des pavillons et réaliser les travaux qui les rendront plus accessibles.

Divers bâtiments

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Lors de bris de poignées de porte, remplacer par des poignées « becs de canard ».

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Divers parcs – aires d'exercice

2013

- Aménager deux aires d'exercice pour les personnes âgées dans deux parcs de l'arrondissement.

Stade Hébert

2013-2014

- Planifier, puis réaliser l'aménagement d'un débarcadère pour le stade.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à

l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir l'offre de services adaptés aux enfants d'âge préscolaire pour l'activité Les Découvertes (3-5 ans).
- Maintenir et développer l'offre de services adaptés aux enfants handicapés qui participent au camp de jour de l'organisme Gestion Multisports Saint-Léonard.

Bibliothèques – livres en format adapté

2012 : partiellement réalisé

- Quelques 70 titres en gros caractères ont été achetés.

2013-2014 : engagement poursuivi

- Enrichir la collection de l'arrondissement de 30 à 50 livres audio par année et de 80 à 100 livres en gros caractères par année.

Activités dans des parcs

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre sur pied des cours pour les personnes âgées et les offrir dans les aires d'exercice.

Axe 3 - Communications municipales

Publications

2013-2014

- Dans le répertoire des sports et loisirs, ajouter les pictogrammes indiquant l'accessibilité des sites de la programmation.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Employés

2012 : entièrement réalisé

- Une rencontre de planification multisectorielle a été effectuée.

2013

- Permettre à un employé du bureau Accès Montréal d'apprendre le langage des signes du Québec – engagement de 2012.
- Organiser pour le personnel de première ligne une formation sur la communication avec les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

2014

- Offrir aux intervenants de première ligne un atelier de sensibilisation au concept de l'accessibilité universelle.
- Planifier une campagne de sensibilisation aux diverses limitations fonctionnelles, à l'intention des cadres.

2.17 Arrondissement du Sud-Ouest

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Centre Monseigneur-Pigeon 2013-2014

- Réaménager le centre selon les principes de l'accessibilité universelle : accès de plain-pied à l'entrée principale, zones de refuge dans les escaliers et corridors, agrandissement de deux toilettes, fontaines accessibles, système d'aide à l'audition, circulation améliorée, accessibilité des contrôles d'ascenseurs (hauteur et touches en braille), cuisine entièrement accessible, stationnement réservé aux personnes handicapées, bateau pavé au trottoir menant au centre – engagements de 2012.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Feux sonores

2012 - partiellement réalisé

- À la suite d'analyses, l'installation d'un feu à l'intersection Monk-Raudot a été annulée, au profit de l'installation d'arrêts aux quatre coins.
- Des feux sonores ont été installés à l'intersection Atwater-Delisle, mais leur mise en service a été reportée en 2013 pour des raisons techniques.

Occupation du domaine public

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- S'assurer de l'application du Règlement sur l'occupation du domaine public à des fins de cafés-terrasses.

Stationnements et débarcadères

2012 : entièrement réalisé

- Soixante-quatre places de stationnement réservées aux personnes handicapées et 46 débarcadères ont été aménagés.

Engagement continu

- Aménager environ 35 places de stationnement réservées aux personnes handicapées et 20 débarcadères (les nombres exacts dépendront du nombre de demandes).

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir la participation de l'arrondissement à ce programme.



2.18 Arrondissement de Verdun

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Stationnements et débarcadères

2012 : entièrement réalisé

- Le conseil d'arrondissement a mis à jour la politique du stationnement afin de réduire la fréquence du nettoyage de rue à une journée par semaine.

Engagement continu

- Appliquer la nouvelle politique, l'arrondissement offrant 125 espaces de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite.

Occupation du domaine public

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Poursuivre l'application du Règlement sur l'occupation du domaine public à des fins de cafés-terrasses afin d'aménager des contre-terrasses devant les commerces des artères commerciales.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir le programme et assurer la distribution de l'enveloppe budgétaire entre les organismes offrant un accompagnement.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Participation aux rencontres thématiques

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Maintenir la participation aux rencontres locales, régionales et/ou provinciales ayant pour thématique l'accessibilité universelle ; faire rapport aux membres du comité d'accessibilité universelle verdunois.

Commerçants

2013

- En partenariat avec le Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec (RAPLIQ) et la Société de développement commercial (SDC) Wellington, organiser une « journée de l'accessibilité » pour les commerçants de la rue Wellington ; inventorier les commerces accessibles sur la rue – engagements de 2012.

Employés de l'arrondissement

2013

- Offrir aux cadres et aux employés cols blancs une activité de sensibilisation aux difficultés de vivre avec un handicap : leur faire vivre une demi-journée en situation de handicap.

2.19 Arrondissement de Ville-Marie

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Aréna Camillien-Houde

2012 : engagement annulé

- Améliorer l'accessibilité des estrades et des autres sections ; évaluer la faisabilité d'autres améliorations suggérées dans le rapport de Société Logique.

Centre Alexandre-de-Sève

2013

- Commencer les travaux prévus au rez-de-chaussée, selon le projet autorisé dans le cadre de la phase IV du programme de mise aux normes des immeubles municipaux en matière d'accessibilité universelle.

Centre Jean-Claude-Malépart

2013

- Terminer la mise aux normes en matière d'accessibilité universelle.

Centre Saint-Eusèbe

2014

- Amorcer la mise en œuvre du projet d'accessibilité universelle : amélioration du rez-de-chaussée.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Jardins communautaires

2012 : entièrement réalisé

- Jardin Sainte-Catherine : deux bacs pour personnes à mobilité réduite ont été aménagés.
- Jardin Médéric-Martin : deux bacs pour personnes à mobilité réduite ont été aménagés.

2013

- Jardins des 50 citoyens et Sainte-Catherine : aménager 74 bacs surélevés – engagement de 2012.

Sentiers, signalisation et équipements de parc

2012 : entièrement réalisé

- Parc Espace Pierre-Bourgault (auparavant PAQ 18) : les sentiers ont été bonifiés par l'ajout d'une surface antidérapante, la mise à jour du mobilier et l'amélioration de l'éclairage.
- Parc Toussaint-Louverture : un accès universel a été aménagé aux aires de jeu pour enfants et du mobilier adapté a été ajouté.

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Parc Julia-Drummond (auparavant Lucien-L'Allier) : réaménager l'aire de jeux, entretenir un réseau de sentiers, améliorer l'éclairage et mettre à jour le mobilier urbain.
- Parc des Vétérans : aménager une aire de jeu accessible avec nouvelle surface de jeu en caoutchouc coulé, aménager une rampe antidérapante en pavé, ajouter du mobilier adapté et améliorer l'éclairage.

2013

- Parc Toussaint-Louverture, portion sud : aménager un accès sans obstacle et ajouter du mobilier permettant le repos – nouvel engagement.
- Parc Percy-Walters : mettre à jour les sentiers existants en utilisant des surfaces antidérapantes, mettre à jour le mobilier urbain, ajouter du mobilier adapté et améliorer l'éclairage – engagement de 2012.
- Parc PAQ 38 (parc en attente de dénomination officielle) : ajouter du mobilier adapté et réaménager les sentiers en utilisant des surfaces antidérapantes.
- Parc Raymond-Blain : ajouter du mobilier adapté et réaménager les sentiers en utilisant des surfaces antidérapantes.

2014

- Parc Marthe-Thierry : mettre à jour les sentiers en utilisant des surfaces antidérapantes et ajouter du mobilier adapté – engagement de 2013.

Réseau de trottoirs

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Entretien des trottoirs et des chaussées en procédant à la reconstruction des trottoirs en béton qui sont endommagés, reconstruire des rampes à la hauteur requise et tracer des lignes dans le béton afin de souligner le changement de texture.

Fosses d'arbres et puisards

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Maintenir la construction des fosses d'arbres agrandies avec grilles en métal pour souligner le changement de texture.
- Poursuivre l'installation des têtes de puisard, de regard et de chambre de vannes ajustables qui ont un rebord à 45° pour faciliter le déplacement.

Mobilier d'éclairage

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Mettre à jour l'éclairage afin de respecter les normes en vigueur : ajout de sources lumineuses plus performantes et mieux adaptées.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : partiellement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Augmenter l'offre d'accompagnement en loisir, en partenariat avec les organismes communautaires participant à la programmation régulière des centres.

Axe 3 - Communications municipales

Publications

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Publier de l'information structurée sur les activités, les bâtiments et les programmations accessibles et grossir la typographie de certains documents, lorsque cela est possible.

Site Web de l'arrondissement

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- S'assurer que l'information diffusée sur le Web est en version HTML.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Citoyens, entrepreneurs et promoteurs

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Mettre à jour la fiche d'information sur les bonnes pratiques et favoriser l'intégration volontaire de mesures d'accessibilité universelle dans les projets de développement, de construction ou de rénovation d'immeubles.
- Poursuivre la formation des employés qui traitent avec le public.

2013

- Améliorer le service à la clientèle de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE) en ajoutant, sur le site Internet, un onglet menant à la fiche sur les bonnes pratiques.

Employés

2012 : partiellement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Développer des projets de formation et de sensibilisation qui permettront aux employés de mieux comprendre les besoins des personnes ayant des limitations et de se familiariser avec la conception sans obstacle et l'accessibilité universelle.

OBNL partenaires

2012 : partiellement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Sensibiliser les OBNL partenaires (programmation, événements, etc.) aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles.

2.20 Arrondissement de Villeray–Saint-Michel– Parc-Extension

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Bibliothèque et centre Patro Le Prévost

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Installer des ouvre-portes automatiques à l'entrée principale et au vestibule du Patro, à l'entrée principale de la bibliothèque et à l'entrée donnant sur le stationnement.

Bibliothèque de Saint-Michel

2013

- Terminer le réaménagement : rendre les toilettes universellement accessibles et faciliter la circulation dans le bâtiment.

Centre communautaire Villeray

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Installer un ouvre-porte automatique à la porte extérieure donnant sur la rampe d'accès.

Centre Jean-Rougeau

2013

- Terminer la mise aux normes en matière d'accessibilité universelle (phase II) : réfection de la rampe d'accès de l'entrée principale et de l'escalier extérieur; aménagement d'espaces de stationnement réservés, d'un débarcadère et d'un chemin d'accès avec éclairage, du stationnement à l'entrée principale; installation d'un système d'ouverture automatique de portes, d'une signalisation et d'un système d'aide à l'audition.

Piscine intérieure René-Goupil

2012 : entièrement réalisé

- À l'occasion de la réfection de la piscine, plusieurs travaux d'accessibilité ont été réalisés : installation d'un système d'ouverture automatique à la porte d'entrée principale et à la porte du vestibule; réaménagement d'un accès extérieur à la salle de réunion; installation d'un lève-personne pour accéder au bassin de la piscine et d'un système de signalisation.

Piscine intérieure Joseph-Charbonneau

2013

- Terminer la mise aux normes en matière d'accessibilité universelle : modification de portes, incluant la pose d'ouvre-portes automatiques, et installation de douches accessibles.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Piscine extérieure

du parc François-Perrault

2013

- Terminer la mise aux normes en matière d'accessibilité universelle : installation d'un lève-personne pour accéder au bassin; amélioration des vestiaires et des douches pour usage par tous.

Stationnements et débarcadères

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Continuer la priorisation des demandes d'aménagement de stationnements réservés et de débarcadères sur le domaine public.

Réseau de trottoirs

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Respecter les objectifs d'accessibilité universelle lors de la réfection de trottoirs : faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite à chaque intersection.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Mairie d'arrondissement

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Offrir un système d'aide à l'audition et maintenir l'offre d'un service d'interprètes gestuels pendant les séances ordinaires du conseil d'arrondissement.

Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir l'appui financier de l'arrondissement au programme.

Soutien financier d'organismes

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir le soutien financier de l'arrondissement aux organismes Loisirs Soleil et La Joie des Enfants.

Axe 3 - Communications municipales

Publications

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir et mettre à jour les icônes indiquant les installations accessibles dans le bulletin de l'arrondissement, *Le Tournesol*.
- Mettre à jour la carte Zoom de l'arrondissement qui indique, entre autres, les installations accessibles aux personnes à mobilité réduite ; poursuivre la publication de 5 000 exemplaires.

Site Internet de l'arrondissement

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir une liste de ressources et programmes pour les personnes handicapées, indiquer les installations accessibles par des pictogrammes et offrir une boîte aux lettres pour faire des demandes d'information.

2.21 Direction de l'approvisionnement

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Liste de fournisseurs offrant des produits adaptés

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Établir, puis diffuser pour les services et les arrondissements une liste facilitant la recherche et l'achat de produits adaptés.

Guide à l'intention des agents d'approvisionnement

2013-2014

- Rédiger, puis diffuser pour les services et les arrondissements un guide facilitant la recherche et l'achat de certaines lignes de produits adaptés.

2.22 Direction de l'habitation

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Logements accessibles et adaptés dans le cadre du programme *AccèsLogis*

2012 : entièrement réalisé

- En construction neuve, 39 % des logements des projets *AccèsLogis* livrés en 2012 sont accessibles ; 4,5 % de ces 178 logements sont adaptés aux personnes avec des limitations fonctionnelles.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Intégrer annuellement 30 % d'unités accessibles dans les projets de logements sociaux et communautaires, incluant 5 % d'unités adaptées – sous réserve d'obtention des allocations du programme gouvernemental *AccèsLogis*.

Logements adaptés pour personnes handicapées

2012 : entièrement réalisé

- Dans le cadre du *Programme d'adaptation de domicile (PAD)*, 119 logements ont été adaptés.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Soutenir l'aménagement de 150 logements dans le cadre du PAD pour personnes handicapées, sous réserve de l'obtention des allocations gouvernementales.

Logements adaptés pour aînés autonomes

2012 : entièrement réalisé

- Dans le cadre du programme *Logements adaptés pour aînés autonomes* (LAAA), 302 logements ont été adaptés.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Soutenir l'adaptation de 250 logements dans le cadre du programme LAAA, sous réserve de l'obtention des allocations gouvernementales.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Services téléphoniques

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir l'accès téléphonique direct à un préposé afin de mieux servir les personnes malentendantes, à faible mobilité ou ayant des besoins spéciaux.

Axe 3 - Communications municipales

Site Internet

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre à jour, sur le site Internet de la Ville de Montréal, l'information et les liens relatifs aux logements accessibles et adaptés issus des programmes de logements sociaux et communautaires.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Méthodes de travail

2012 : entièrement réalisé

- Les processus internes de la Direction de l'habitation ont été analysés, particulièrement celui qui concerne l'articulation des programmes *AccèsLogis* et d'adaptation de domicile ; les améliorations à apporter ont été établies.

2013

- Négocier avec la SHQ et les partenaires l'intégration des améliorations souhaitées aux programmes et procédures – engagement modifié.

2014

- Mettre en œuvre les améliorations ciblées lors de la révision de 2012-2013 : ajustement des procédures et révision des cibles d'adaptations de domiciles.

Représentations externes

2012 : partiellement réalisé

- Des représentations ont été effectuées à plusieurs reprises auprès de la SHQ afin de bonifier les programmes d'habitation. Par ailleurs, à la fin de l'année 2012, la SHQ a suspendu le programme LAAA pour une durée indéterminée et a annoncé la révision prochaine de l'ensemble des programmes.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Maintenir les représentations auprès de la SHQ et des autres instances concernées pour ajuster le cadre normatif et budgétaire des programmes d'habitation : promotion d'une adaptation en continu des programmes aux conditions particulières de réalisation sur le territoire montréalais.

2.23 Direction de l'urbanisme et du développement économique

(auparavant Bureau du Plan et Direction du développement économique et de l'urbanisme)

Axe 1 - Architectural et urbanistique - volet politiques et réglementation

Documents de planification

2012 : entièrement réalisé

- Des mesures d'accessibilité universelle ont été inscrites au projet de Plan de développement de Montréal.
- En vue d'élaborer le Plan de développement de Montréal, des rencontres citoyennes dans les arrondissements, les Soirées Demain Montréal, ont été organisées dans des lieux accessibles.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- S'assurer d'intégrer les objectifs et orientations de la Ville concernant l'accessibilité universelle dans le Plan de développement de Montréal, le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal et la réglementation d'urbanisme.

2014

- Rendre accessibles tous les lieux de consultation publique et résumer le contenu du futur Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal – nouvel engagement.

Grands projets

2012 : en cours de réalisation

- Les orientations et objectifs en matière d'accessibilité universelle sont appliqués aux huit grands projets urbains suivants : le CHUM et ses abords, le CSUM et ses abords, le site Outremont et ses abords, le secteur de Griffintown, l'ancien hippodrome, le secteur du Triangle, le Quartier de la gare de Pointe-aux-Trembles et les plans de développement urbain, économique et social des secteurs Marconi, Alexandra, Atlantic, Beaumont et De Castelnau. Par exemple, certains projets comprennent des milieux mieux planifiés pour tous les groupes d'âge et les personnes à mobilité réduite, des accès aux bâtiments en fauteuil roulant, des feux sonores, des trottoirs plus larges et des dénivelés plus souples, des bandes podotactiles, des mesures d'apaisement de la circulation, un meilleur éclairage, etc.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Intégrer les préoccupations reliées à l'accessibilité universelle de façon à les prendre en compte aux étapes de la planification et de la réalisation de projets d'aménagement (habitations, commerces, équipements collectifs, rues, parcs, places publiques, etc.).

2.24 Direction de la culture et du patrimoine

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Rénovation, agrandissement et construction de bibliothèques

La Direction de la culture et du patrimoine coordonne l'application du *Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction* (RAC). Un de ses objectifs est de sensibiliser aux principes de l'accessibilité universelle et d'intégrer ceux-ci aux projets de bibliothèques dès l'étape de développement du programme fonctionnel et technique (PFT).

Bibliothèque du Boisé

2012 : entièrement réalisé

- Les travaux de la bibliothèque du Boisé ont été réalisés.

Bibliothèque Saul-Bellow

Bibliothèque Benny

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Les travaux sont en cours de réalisation.

Bibliothèque de Pierrefonds

Bibliothèque de Villeray

2012 : en cours de réalisation

- Le processus de concours d'architecture est en cours.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Réaliser les projets en tenant compte de l'accessibilité universelle.

Bibliothèque de L'Île-Bizard

Bibliothèque de LaSalle

2012 : en cours de réalisation

- Les travaux sont à l'étape de la planification (PFT).

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Réaliser les travaux en tenant compte des principes de l'accessibilité universelle.

Bibliothèque Marc-Favreau

2013

- Procéder à l'ouverture officielle de la bibliothèque à l'automne.

Équipements et espaces culturels municipaux

L'objectif général de cette section est d'intégrer les principes de l'accessibilité universelle à tous les projets de consolidation et de développement d'infrastructures culturelles municipales, projets couverts par le *Plan d'action du réseau Accès culture 2010-2014*.

Un autre objectif de la Direction de la culture et du patrimoine est d'encourager les directions concernées et les arrondissements à intégrer les principes de l'accessibilité universelle dans leur planification de projets d'adaptation de lieux culturels de proximité du réseau Accès culture.

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

2012 : entièrement réalisé

- Un lien piétonnier souterrain reliant la crypte archéologique à la Maison-des-Marins a été réalisé par l'achat et l'installation de l'équipement spécialisé nécessaire pour assurer la cohérence des systèmes et des espaces, tout en intégrant les caractéristiques requises pour les personnes à mobilité réduite.

Théâtre de Verdure

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Prévoir plusieurs places réservées aux fauteuils roulants, indiquer plus clairement l'accès à tous, changer le revêtement des sols des allées afin de faciliter le roulement et fournir un système d'aide à l'audition pour les malentendants.

Maison de la culture de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Concevoir un lieu de diffusion comprenant une salle de spectacle de 250 places, une salle d'exposition, une salle d'animation, un café et une place publique universellement accessibles, incluant un accès pour les artistes à mobilité réduite, un système d'aide à l'audition pour les malentendants, de nouveaux services sanitaires adaptés et quelques fauteuils adaptés.

Centre de diffusion culturelle de Verdun 2012 : engagement annulé

Château Dufresne

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Au cours de la conception de l'exposition, prendre particulièrement en compte les besoins des malentendants.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Quartiers culturels

2012 : entièrement réalisé

- L'accessibilité universelle a été inscrite dans le rapport des recommandations sur les Quartiers culturels.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Sensibiliser à la question et intégrer les principes de l'accessibilité universelle lors de la consolidation ou du développement des quartiers culturels.

Quartier des spectacles

2012 : en cours de réalisation

- Une étude de monitoring a été réalisée sur les comportements des usagers dans les nouveaux espaces publics. Elle permet de déterminer les comportements sécuritaires reliés aux aménagements.

2012-2013 : poursuite de l'engagement

- Apporter les correctifs aux problématiques soulevées par l'étude.

Équipements libre-service

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Inclure des travaux d'accessibilité universelle au projet pilote d'aménagement lié à l'implantation d'équipements libre-service : postes d'autoprêt, chutes de retour de documents, portiques de sécurité et postes de travail pour les employés.

Circuit d'œuvres d'art public

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Créer un circuit autonome d'œuvres d'art public de façon à ce que tous les citoyens vivent une expérience similaire : création d'un parcours universellement accessible, conception et production d'une signalisation pour tous et production d'un dépliant et d'un audioguide, en collaboration avec les partenaires.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Mois de l'accessibilité universelle

2012 : entièrement réalisé

- Seize bibliothèques ont participé au Mois de l'accessibilité universelle et 943 personnes ont pris part à l'une des 42 activités proposées : expositions, conférences, projections de films, clubs de lecture, ateliers de dessin, heures du conte, etc.

2013

- Poursuivre la réalisation des activités du Mois de l'accessibilité universelle dans les bibliothèques de Montréal en développant une programmation adaptée aux personnes handicapées, en concertation avec les responsables des bibliothèques et la Table de concertation en loisir pour les personnes handicapées de Montréal.

Recommandations de lectures pour enfants

2014

- Favoriser l'accès aux documents destinés aux enfants ayant des limitations fonctionnelles : élaboration et diffusion de bibliographies et de recommandations de lectures – engagement de 2013.

Présentation de spectacles et d'expositions

2012 : entièrement réalisé

- La Chapelle historique du Bon-Pasteur a présenté l'exposition annuelle des Impatients. Cette exposition regroupe les œuvres d'artistes qui participent aux ateliers de création destinés aux personnes atteintes de maladie mentale.
- Au Théâtre de Verdure, un espace a été aménagé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

2013

- Reprendre l'exposition d'organismes travaillant avec des artistes ayant un handicap, à la Chapelle historique du Bon-Pasteur.

Expression artistique des personnes handicapées

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Ouvrir des programmes de subvention aux organismes culturels professionnels et de loisir qui œuvrent avec des artistes professionnels et amateurs handicapés : soutien financier à des projets.

Prix Janine-Sutto

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Promouvoir l'expression artistique et l'intégration des personnes vivant avec une limitation fonctionnelle par l'octroi de bourses aux lauréats des prix Janine-Sutto, en collaboration avec l'AMDI.

Accès aux installations et services de sport et loisir

2012 : entièrement réalisé

- La *Politique de reconnaissance des organismes PANAM* a été adoptée par le conseil municipal. Les 19 arrondissements ont aussi adopté la politique en 2012.

2013

- Poursuivre l'accréditation annuelle des organismes PANAM reconnus par la Ville de Montréal.

Axe 3 - Communications municipales

Site AccèsSimple – Culture

2012 : entièrement réalisé

- AccèsSimple – Culture a été entièrement réalisé ; il contient des sections sur les bibliothèques, les lieux de diffusion culturelle, les musées, les événements spéciaux et les festivals.

Engagement continu

- Effectuer la mise à jour du site.

Circuit autonome d'œuvres d'art public

2014

- Faire connaître et favoriser les visites du circuit autonome d'œuvres d'art public par les personnes handicapées.

Promotion

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Envoyer des communiqués de la Ville de Montréal et de l'AMDI pour annoncer la remise des prix Janine-Sutto.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Formation à l'accueil – service à la clientèle

2012 : entièrement réalisé

- Des activités de formation ont été réalisées auprès du personnel des bibliothèques de Montréal afin d'optimiser la prestation de service à la clientèle et de mieux répondre aux besoins des personnes ayant des besoins spécifiques. Au total, 845 employés ont participé à la formation.

2013-2014

- Former le nouveau personnel des bibliothèques de Montréal à l'accueil des personnes handicapées.

Équipements libre-service

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Sensibiliser le personnel responsable du réaménagement des bibliothèques aux principes de l'accessibilité universelle et l'inciter à les respecter dans l'aménagement des équipements libre-service (postes d'autoprêt, chutes de retour de documents, portiques de sécurité et postes de travail pour les employés).

2014

- Offrir une formation au personnel en bibliothèque qui travaillera avec les nouveaux équipements et qui accompagnera les usagers dans l'utilisation de ces équipements.

Promoteurs-organiseurs de festivals et d'événements

2012 : entièrement réalisé

- La promotion du *Programme provincial de vignette d'accompagnement touristique et de loisir* (VATL) a été effectuée auprès des promoteurs-organiseurs.



2.25 Direction de la diversité sociale

Coordination du Plan d'action municipal en accessibilité universelle

Politique municipale d'accessibilité universelle

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- S'assurer de la mise en œuvre de la politique et de son encadrement administratif et outiller les 36 porteurs du dossier pour favoriser une connaissance adéquate de la politique.

Bilans des réalisations en accessibilité universelle

2012 : entièrement réalisé

- Le bilan municipal des réalisations de la période 2009-2011 a été rédigé, puis il a été adopté par le conseil municipal.

2013-2014

- Produire des bilans annuels pour 2012 et 2013 incluant les réalisations des unités et produire un bilan global des réalisations municipales pour l'ensemble de la période triennale.

Plan d'action 2012-2014

2012 : entièrement réalisé

- La production d'un plan d'action municipal intégré pour 2012-2014 a été terminée. Celui-ci a été adopté par le conseil municipal en octobre 2012.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Projets et activités communautaires

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Gérer l'enveloppe municipale dédiée à l'accessibilité universelle pour des projets et des activités assumés par la direction.

Mise en œuvre de projets municipaux

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Soutenir les organismes partenaires de la Ville pour divers projets en lien avec les engagements de 2012-2014 des arrondissements et des unités centrales.
- Développer des projets pilotes ou collaborer de diverses façons à ceux des unités centrales, des arrondissements ou des partenaires externes.

Soutien aux 36 porteurs de dossier en accessibilité universelle

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Animer des rencontres de partage d'expertises, des activités d'information et de sensibilisation et offrir d'autres formes d'accompagnement.

Coordination du *Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir*

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Assurer la coordination de l'enveloppe municipale dédiée au programme, favoriser le maintien du niveau des contributions financières et, si possible, la bonification du financement municipal et maintenir le nombre de participants à un minimum de 1 100 personnes ainsi que le nombre d'organisations participantes à une centaine.

Axe 3 - Communications municipales

Publications

2012 : entièrement réalisé

- Le bilan 2009-2011 et le plan d'action 2012-2014 ont été rédigés et distribués en documents imprimés, formats régulier et substitut, et diffusés sur les sites Web de la direction et AccèsSimple.

Engagement continu – nouvel engagement

- S'assurer de l'application des principes de l'accessibilité universelle lors de la publication de documents imprimés ou en version électronique.

Promotion

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Profiter de toutes les occasions pour promouvoir les publications de la Ville de Montréal, incluant la *Politique municipale d'accessibilité universelle* : rappeler ses principes directeurs, diffuser des communiqués, participer à des événements, etc.
- Promouvoir le *Programme municipal d'accompagnement en loisir* auprès des arrondissements et des partenaires externes ; faire des représentations auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que l'enveloppe budgétaire consentie à Montréal pour l'accompagnement en loisir soit bonifiée en vue de créer un volet « Aînés » (engagement associé au Plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015 – Municipalité amie des aînés - MADA).

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Élus municipaux

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Soutenir une offre de formation à l'intention des élus municipaux sur la *Politique municipale d'accessibilité universelle* et sur les besoins des personnes ayant divers types de limitations fonctionnelles.

Intervenants municipaux

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- S'assurer de la prise en compte des principes directeurs en accessibilité universelle par des activités de sensibilisation et de formation auprès des intervenants suivants : les 36 porteurs de dossier, les répondants de la Ville concernés par la démarche MADA et les répondants de la politique familiale des unités centrales et des arrondissements.

Comité québécois Municipalités accessibles

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Participer aux travaux du comité, auquel siège également l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).
- Favoriser la transmission et le développement d'expertises et d'outils avec les municipalités du Québec engagées dans la voie de l'accessibilité universelle.
- Collaborer à l'organisation des rencontres annuelles.

Organismes communautaires

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Faire appel à l'expertise des partenaires du milieu associatif pour alimenter et/ou offrir des ateliers de sensibilisation et de formation.

2.26 Direction des communications

Axe 3 - Communications municipales

Site AccèsSimple

2012 : entièrement réalisé

- Les sections *Conseil d'agglomération*, *Grands parcs*, *Ombudsman*, *Droit d'initiative* ainsi que *Charte des droits et responsabilités* ont été développées et les nouveaux contenus ont été intégrés.

Engagement continu

- En collaboration avec les services centraux et le CRADI, offrir une plus grande quantité de contenus en langage simplifié, version sonore et orthographe alternative, aux personnes ayant des limitations cognitives.

Portail Internet Espace pour la vie Jardin botanique, Planétarium, Insectarium et Biodôme

2012 : entièrement réalisé

- L'accessibilité a été améliorée en faisant migrer les contenus Internet à un gestionnaire de contenu plus efficace. Ce dernier offre une meilleure compatibilité avec les lecteurs de synthèse vocale par l'implantation du gestionnaire de contenu Drupal, par la diminution du nombre de fichiers PDF au profit du format HTML et par l'inclusion de métadonnées dans tous les fichiers multimédias et PDF.

Portail Internet de la Ville et de ses sites associés

2012 : entièrement réalisé

- Une nouvelle infrastructure (portail informatique) a été installée afin d'offrir une meilleure compatibilité avec les lecteurs de synthèse vocale.

2013-2014

- Définir le concept et l'inventaire des besoins technologiques afin de faire migrer progressivement les contenus (environ 40 000 pages) à un nouveau gestionnaire de contenu Internet offrant une meilleure compatibilité avec les lecteurs de synthèse vocale.

Capsules d'information des communiqués

2012 : entièrement réalisé

- Près de 6 000 communiqués ont été résumés pour réaliser des capsules d'information.
- Le transfert de la diffusion à une autre unité centrale a été réalisé.

Engagement continu

- Envoyer hebdomadairement les informations afin de réaliser des capsules pour le Publiphone du RAAMM sur les différents aspects de la vie municipale.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Guide de référence sur l'accessibilité Web **2012 : entièrement réalisé**

- Un guide simple et concis a été rédigé afin de mettre à niveau les connaissances des quelque 150 édimestres de la Ville sur les bonnes pratiques en accessibilité Web.

Engagement continu – nouvel engagement

- Promouvoir le *Guide de référence sur l'accessibilité Web* auprès des édimestres.

Sensibilisation des édimestres

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Intégrer des activités de sensibilisation aux bonnes pratiques en accessibilité Web dans les formations sur l'utilisation du gestionnaire de contenu Web (CMS).

2013-2014

- Organiser un forum réunissant les édimestres du portail Internet et des sites associés pour favoriser le rayonnement et le partage des bonnes pratiques en accessibilité Web – engagement de 2012.

2.27 Direction des grands parcs et du verdissement

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Parc La Fontaine – chalet, restaurant et pavillon de tennis

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Améliorer l'accessibilité du chalet-restaurant en y aménageant un ascenseur et en effectuant la réfection des ailes du bâtiment – nouvel engagement.

2014

- Actualiser le secteur des tennis en facilitant la pratique de ce sport pour la clientèle à mobilité réduite, notamment en remplaçant la roulotte par le futur pavillon de tennis – engagement de 2012.

Parc Maisonneuve – pavillon de golf

2013

- Construire un nouveau pavillon selon les principes de l'accessibilité universelle – engagement de 2012.

Parc des Rapides – chalet du parc des Rapides

2014

- Réaménager le pavillon et ses abords en tenant compte des besoins de tous – engagement de 2012.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Complexe environnemental de Saint-Michel

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Poursuivre les travaux de l'accès Émile-Journault, aménager les accès et la signalisation dans l'ensemble du parc et développer deux nouveaux secteurs : le lac de l'Escarpement et le boisé des Découvertes ; y aménager des sentiers accessibles.

Parc du Mont-Royal

2012 : entièrement réalisé

- Le réaménagement pour rendre plus accessible l'aire d'accueil à la base de la croix du mont Royal a été effectué ; les végétaux seront plantés en 2013.
- Le projet pilote de signalisation simplifiée (concept de *Wayfinding*) a été installé afin de se situer facilement et de faire des choix d'orientation intuitivement. Une deuxième phase est possible ultérieurement.

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Proposer des sentiers accessibles à tous au pourtour du lac aux Castors.

Parc La Fontaine – secteur de l'îlot ouest

2012-2013-2014 : engagement annulé, reporté en 2015

- Actualiser le secteur de l'îlot ouest en améliorant l'accessibilité et l'éclairage des sentiers et/ou en proposant des parcours alternatifs.

Parc Maisonneuve – sentier piéton de ceinture (parc) et sentier multifonctionnel (golf)

2012 : en cours de réalisation

- La portion associée au sentier piéton ceinturant le parc a été finalisée.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Terminer le réaménagement des accès et des sentiers : sentiers accessibles à tous et/ou parcours alternatifs dans la portion du sentier multifonctionnel du golf.

Parc-nature du Bois-de-Saraguay

2014

- Aménager et ouvrir le parc-nature au public : aménagements qui tiennent compte des besoins de tous – engagement de 2012-2013.

Parc Jeanne-Mance

2014

- Actualiser les aires de jeux : jeux diversifiés qui prennent en compte les besoins de tous les enfants – engagement de 2012-2013.

Axe 3 - Communications municipales

Publications

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- En collaboration avec le CRADI, introduire une version simplifiée des règlements dans les parcs.

Site Internet du réseau des grands parcs

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Terminer la diffusion d'information sur les lieux et services accessibles aux personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Site AccèsSimple

2012 : entièrement réalisé

- Les informations générales sur le Réseau des grands parcs sont actuellement en ligne sur le site AccèsSimple.

Engagement continu

- Améliorer la présentation et mettre à jour le contenu du site AccèsSimple.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Intervenants municipaux

2013

- Effectuer une présentation afin de favoriser la prise en compte de l'accessibilité universelle au parc La Fontaine et dans les parcs-nature du Cap-Saint-Jacques et de l'Île-de-la-Visitation – nouvel engagement.

2.28 Direction des services regroupés aux arrondissements

(auparavant Unité propreté et déneigement)

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Chaque année, la Ville de Montréal et ses arrondissements priorisent le déneigement de certaines zones et portent une attention particulière aux traverses piétonnes, aux arrêts d'autobus, aux zones réservées aux taxis ainsi qu'aux abords des stations de métro, des hôpitaux et des écoles.

Outils de vulgarisation et de formation

2012 : entièrement réalisé

- Un document de sensibilisation a été bonifié et la réalisation d'une vidéo servant aux formations a été entreprise.

Engagement continu

- Poursuivre la production d'outils pour mieux expliquer, lors des séances de formation des employés municipaux (opérateurs), le déneigement des trottoirs et débarcadères du domaine public, en comité de travail avec des représentants d'organismes (Ex æquo, RAAMM, RUTA, TCAÎM, STM et MRA).

Acteurs municipaux

2012 : entièrement réalisé

- Plus de 960 employés affectés au déneigement ont été sensibilisés. L'arrondissement de Ville-Marie a aussi créé un comité de travail interne pour suivre le dossier.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- En collaboration avec le milieu associatif (experts en accessibilité), offrir de la formation aux acteurs municipaux des 19 arrondissements et aux principaux fournisseurs de la Ville.
- Évaluer les activités de formation des employés municipaux sur le déneigement des trottoirs et débarcadères du domaine public : en comité de travail avec des représentants d'organisations (Ex æquo, RAAMM, RUTA, TCAÎM, STM) et de quatre arrondissements.

Promotion de l'accessibilité universelle

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Organiser un événement annuel incluant une activité de promotion de l'accessibilité universelle et des réalisations municipales en la matière.

2.29 Direction des sports

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Complexe sportif Claude-Robillard 2014

- Mettre à jour l'évaluation réalisée par Société Logique et dresser un portrait à la suite des nombreux travaux réalisés.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Espaces extérieurs du complexe sportif Claude-Robillard 2014

- Préparer des plans et devis et gérer les procédures administratives pour aménager de nouveaux espaces extérieurs adaptés : une station de conditionnement physique, une aire de détente, une aire de pique-nique, des sentiers piétonniers et un pavillon d'activités – horizon pour l'exécution des travaux : 2015.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Soutenir l'organisme AlterGo dans la réalisation de sa mission

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Collaborer à l'organisation du Défi sportif en soutien et en expertise.
- Participer à la Table de concertation pour le loisir des personnes handicapées ainsi qu'au comité panmontréalais (PANAM).

Axe 3 - Communications municipales

Affichage intérieur

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Améliorer et développer des outils de communication du complexe en tenant compte des besoins en accessibilité universelle, notamment par l'ajout de pictogrammes ou de textes en gros caractères sur les messages affichés à l'intérieur.

Site Internet

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre à jour les informations sur le site Internet de l'unité et annoncer les services accessibles.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Programme de formation des employés

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Intégrer des notions sur les différentes clientèles ayant des limitations fonctionnelles dans la formation continue des employés.

2.30 Direction des stratégies et transactions immobilières

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Gestion des enveloppes municipales dédiées à l'accessibilité universelle

2012 : entièrement réalisé

- L'appel de projets d'amélioration des performances en accessibilité des édifices municipaux (volet 7) a été réalisé.

2013-2014

- Lancer un appel de projets d'amélioration des performances en accessibilité des édifices municipaux (volets 8 et 9).

Réalisation des travaux d'amélioration des édifices

2012 : partiellement réalisé

- Un total de sept projets (volet 5) a été réalisé et deux projets ont été modifiés. Leur réalisation se terminera en 2013.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Terminer, en collaboration avec les unités centrales et les arrondissements concernés, les travaux d'amélioration des édifices municipaux sélectionnés dans le cadre des enveloppes municipales de 2011 dédiées à l'accessibilité universelle.
- Mettre en œuvre, en collaboration avec les unités centrales et les arrondissements concernés, les projets d'amélioration des édifices municipaux sélectionnés dans le cadre des projets de 2011 retenus (volet 6) – engagement de 2012.

- Mettre en œuvre, en collaboration avec les unités centrales et les arrondissements concernés, les projets d'amélioration des édifices municipaux sélectionnés dans des projets retenus pour 2012 (volet 7).
- Amorcer, en collaboration avec les unités centrales et les arrondissements concernés, la mise en œuvre des projets d'amélioration des édifices municipaux sélectionnés dans le cadre des projets retenus pour 2013 (volet 8).

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Guide d'accessibilité universelle pour les immeubles municipaux

2012 : en cours de réalisation

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Élaborer un guide pour normaliser l'adaptation des immeubles existants et les mesures d'accessibilité universelle des nouveaux immeubles.
- Inclure le guide dans les clauses générales de devis de la Ville : celui-ci servira de balise aux professionnels internes et externes en leur indiquant clairement les attentes municipales à l'égard des projets immobiliers.

Gestionnaires municipaux du domaine immobilier

Engagement continu

- Organiser annuellement un atelier de formation pour faire la promotion du concept d'accessibilité universelle auprès des gestionnaires et des nouveaux employés.

2.31 Direction des transports

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Normes d'aménagement des traverses piétonnes

2012 : entièrement réalisé

- Une importante étude visant la mise à jour des normes d'aménagement des traverses piétonnes a été réalisée afin d'optimiser le confort et la sécurité des usagers en améliorant, pour toutes les clientèles piétonnes, les conditions de traversée et la visibilité aux intersections.

2013-2014

- Procéder à la révision systématique de l'aménagement des traverses sur le territoire de la ville : révision arrimée à plusieurs projets et programmes du Plan de transport.

Feux de circulation

2012 : en cours de réalisation

- Quelque 800 feux ont été mis aux normes au cours de la phase I.

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Mettre aux normes 1 200 feux de circulation, ajouter une phase de traversée complètement sécurisée et réévaluer le temps de passage aux intersections en fonction des personnes à mobilité réduite : remplacement des feux de circulation électromécaniques par des feux électroniques – la mise aux normes doit être faite préalablement au remplacement des feux piétons existants par des feux piétons à décompte numérique.

Feux sonores

2012 : en cours de réalisation

- Cent onze feux sonores ont été installés aux intersections montréalaises. Cependant, voulant se conformer à la norme du ministère des Transports concernant les feux sonores, la Ville a entrepris en 2012 d'en revoir la programmation. Ces changements ont été réalisés sur la majorité des feux, et sont en cours sur 49 intersections.

2013-2017

- Poursuivre l'implantation et la mise à jour de plus de 200 feux sonores sur le territoire montréalais.

Projet pilote de trajets piétons

2013-2014

- Développer de nouveaux standards pour réaliser un projet pilote de trajets piétons dans un quartier vert afin de favoriser des déplacements sécuritaires et adaptés aux besoins de tous les piétons, particulièrement ceux à mobilité réduite.
- Définir les critères d'amélioration des passages inférieurs (sous les viaducs) afin de bonifier les déplacements des aînés et des personnes à mobilité réduite.

Plaques de rue

2013

- Améliorer la visibilité de la signalisation et réaliser un projet pilote de plaques toponymiques plus grandes sur une artère ou dans un quartier vert.

Déplacements des aides à la mobilité motorisée (AMM)

2013-2014

- Encadrer les déplacements des AMM et préciser les endroits où elles peuvent circuler de façon sécuritaire.

Arrêts d'autobus

2013-2014

- Améliorer l'accessibilité universelle des arrêts d'autobus, pourvus ou non d'abribus, là où l'espace dans l'emprise de rue le permet – projet mené en collaboration avec la STM.

Attraits touristiques, historiques, culturels et locaux

2013-2014

- Réaliser, dans le cadre d'un projet pilote, une étude de faisabilité sur la signalisation piétonne comme outil de découverte des attraits touristiques et locaux pour les aînés et les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Axe 3 - Communications municipales

Campagnes de sensibilisation à la sécurité routière

2013

- Intégrer aux campagnes de sensibilisation des volets ciblant les aînés et les personnes ayant des limitations fonctionnelles : faciliter une meilleure accessibilité et une meilleure compréhension de l'information relative à la circulation (les campagnes de sensibilisation sont menées en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal [SPVM] et Vélo-Québec).

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Guide d'aménagement durable des rues de Montréal

2013-2014

- Mettre à jour le guide d'aménagement durable des rues de Montréal en y intégrant les résultats du renouvellement des normes d'aménagement et ceux du projet pilote de trajets piétonniers.
- Préparer les différentes options pour orienter l'installation des terrasses commerciales de manière à favoriser le plus de cohérence possible sur l'ensemble du territoire montréalais.
- Élaborer un guide de bonnes pratiques qui sera intégré au futur guide d'aménagement durable des rues de Montréal : meilleure prise en compte des problèmes liés à la sécurité de la traversée de rue par les piétons, incluant les personnes à mobilité réduite.

Préoccupations d'accessibilité des aînés

2013

- Solliciter la nomination d'un représentant des personnes âgées au comité consultatif d'accessibilité universelle de la Direction des transports et revoir le fonctionnement du comité consultatif.

2013-2014

- Intégrer le plan d'action MADA au plan d'action d'accessibilité universelle de la Direction des transports : viser une meilleure synergie entre les deux plans pour réaliser rapidement des aménagements conviviaux.

Sensibilisation aux commerçants 2013-2014

- En collaboration avec la Direction de la diversité sociale, élaborer des outils d'information selon les besoins des arrondissements pour sensibiliser les commerçants ayant des terrasses afin que toutes les terrasses montréalaises soient universellement accessibles d'ici 5 ans.

Employés

Engagement continu

- Poursuivre la formation interne des employés aux besoins en accessibilité universelle, incluant les besoins des aînés.

2.32 Direction du greffe

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Service d'interprétation

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Maintenir l'offre de service d'interprétation à l'intention des personnes ayant des limitations auditives, sur demande et selon la disponibilité des interprètes, durant les périodes de questions du public des assemblées du conseil municipal et du conseil d'agglomération ainsi que des séances publiques des commissions permanentes.

Service de messagerie téléphonique

2012 : entièrement réalisé

- Un service d'information par messagerie téléphonique a été créé afin de présenter les activités des commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération aux personnes ayant des limitations visuelles.

Engagement continu

- Offrir en tout temps, par messagerie téléphonique, de l'information sur les activités des commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération aux personnes ayant des limitations visuelles et mettre à jour les informations disponibles.

Axe 3 - Communications municipales

Publications

2012 : entièrement réalisé

- Les informations relatives au conseil d'agglomération ont été complètement écrites en texte simplifié.

2013

- Adapter en texte simplifié la réglementation relative aux commissions permanentes du conseil – engagement de 2012.
- Produire les formats sonores des informations relatives au conseil d'agglomération et au conseil municipal – nouvel engagement.

Site AccèsSimple

2012 : entièrement réalisé

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Mettre à jour les pages Web du conseil municipal et du conseil d'agglomération.
- Produire la page Web des commissions permanentes du conseil.

2012 : en cours de réalisation

2013 : poursuite de l'engagement

- Produire une section sur les élections générales du 3 novembre 2013.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Citoyens et citoyennes

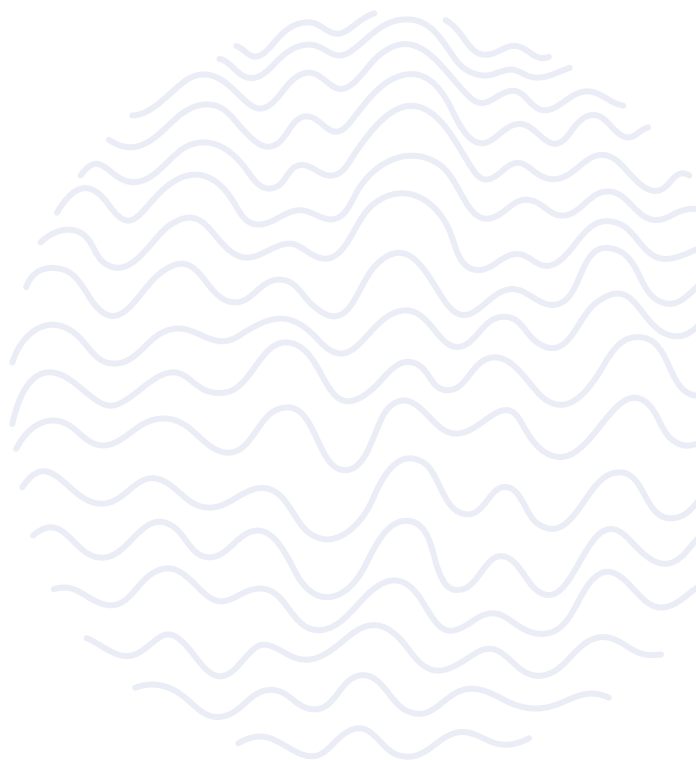
2013

- Pour l'élection municipale du 3 novembre 2013, améliorer la connaissance des mesures mises en œuvre en 2009 à l'intention des électeurs ayant des limitations visuelles, auditives ou motrices.

Personnel électoral

2013

- En lien avec l'élection municipale du 3 novembre 2013, offrir une formation au personnel électoral sur les besoins spécifiques des électeurs ayant des limitations visuelles, auditives ou motrices.



2.33 Espace pour la vie

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Planétarium de Montréal

2012-2013 : engagement réalisé

- La construction du Planétarium Rio Tinto Alcan est terminée et ce nouveau Muséum nature est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pavillon de verre du Jardin botanique 2014

- Terminer les plans et devis pour la construction du pavillon de verre en s'assurant qu'il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet aménagement urbain

Sentier Kéroul du Jardin botanique

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Entretenir le sentier Kéroul, en préservant son accessibilité aux personnes à mobilité réduite (sentier de 2,5 km inauguré en 2010).

Jardin de Chine du Jardin botanique

2012 : entièrement réalisé

- Les toilettes sont maintenant accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Jardins-jeunes du Jardin botanique

2012 : entièrement réalisé

- Une toilette portable et accessible est disponible pendant toute la période estivale.

Mosaïcultures Internationales de Montréal 2013

- Rendre le parcours de l'événement et les installations sanitaires accessibles à tous.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Programmes éducatifs du Jardin botanique

2012 : engagement réalisé

Engagement continu

- Maintenir les programmes éducatifs annuels *Visite animée des serres* et *Les semences des mondes*, destinés aux élèves de 7 à 12 ans en difficulté d'apprentissage et en classes d'accueil, ainsi que *Le potager et vos cinq sens*, pour les élèves du primaire ayant une déficience intellectuelle.

Balade électrique du Jardin botanique 2013-2014

- Mettre en service, puis maintenir une balade électrique accessible aux personnes à mobilité réduite : chacun des véhicules commandés inclura une place pour une personne en fauteuil roulant – engagement de 2012.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Personnel du Jardin botanique et du Biodôme

2012 : engagement réalisé

2013-2014

- Former l'ensemble du personnel à l'accueil, incluant un volet sur l'accueil des personnes à mobilité réduite.

2.34 Service de police de la Ville de Montréal

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Aires d'accueil de postes de quartier 2013

- Rendre les aires publiques conformes aux exigences en accessibilité universelle dans les postes de quartier (PDQ) 5 et 20 – engagement de 2012.
- Rendre les aires publiques conformes aux exigences en accessibilité universelle dans les PDQ 21, 24, 26 et 48.

2014

- Rendre les aires publiques conformes aux exigences en accessibilité universelle dans les PDQ 4, 9, 12, 23, 31, 37, 45 et 49.

2.35 Service de sécurité incendie de Montréal

Axe 3 - Communications municipales

Programme d'aide à l'évacuation d'urgence

2012 : entièrement réalisé

- La conception du nouveau formulaire d'inscription (format standard) a été terminée et celui-ci est maintenant disponible sur le site Internet du SIM.

2013-2014

- Produire le formulaire d'inscription en versions adaptées aux personnes en situation de handicap (braille, gros caractères, langage simplifié, etc.) et rendre ces versions disponibles sur le site Internet du SIM.

2012 : engagement reporté

2013-2014 : poursuite de l'engagement

- Distribuer aux partenaires externes et internes le formulaire d'inscription en versions standard et adaptées pour diffusion sur leurs sites Internet.

2.36 Service du capital humain et des communications

Axe 1 - Architectural et urbanistique – volet immeubles

Bureaux du Capital humain

2012 : entièrement réalisé

- La performance en accessibilité universelle des deux bureaux occupés par le Service du capital humain a été évaluée.

2013

- Analyser l'évaluation de l'accessibilité des bureaux et déterminer les travaux requis, le cas échéant.

Axe 2 - Programmes, services et emploi

Adaptation des postes de travail

2012 : entièrement réalisé

- Un registre du suivi des demandes d'adaptation de postes de travail a été créé afin d'uniformiser les pratiques, de tenir des statistiques et de permettre aux arrondissements et services d'enregistrer, de documenter et de suivre toute demande.

2013-2014

- Évaluer l'utilisation du registre pour en assurer l'efficacité ; améliorer le registre, si nécessaire, et s'assurer de l'amélioration des adaptations des postes de travail.

Séances de tests adaptés

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Organiser des séances de tests adaptés, lorsque cela est requis, et effectuer un suivi individuel auprès de plusieurs candidatures.

Axe 3 - Communications municipales

Promotion

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre sur pied un ensemble d'actions ciblées pour attirer les candidats en situation de handicap, telles que la diffusion des offres d'emplois auprès du CAMO-PH, et promouvoir un milieu de travail inclusif afin d'augmenter le nombre d'embauches de personnes handicapées.

Axe 4 - Sensibilisation et formation

Coordination du Plan d'action en accès à l'égalité en emploi

2012 : entièrement réalisé

- Six personnes handicapées ont été embauchées, soit 0,3 % du personnel embauché en 2012. Un total de 24 personnes handicapées ont obtenu une promotion au sein de l'organisation, ce qui représente 0,6 % de toutes les promotions.

Engagement continu

- Mettre en œuvre le Plan d'action en accès à l'égalité en emploi de la Ville de Montréal qui comprend 23 mesures spécifiques pour les personnes handicapées.

Guide pour l'embauche et l'intégration

2012 : entièrement réalisé

Engagement continu

- Mettre à jour le *Guide favorisant l'embauche et l'intégration en emploi des personnes handicapées*.

Projet Mon entreprise! Ma réussite!

2012 : entièrement réalisé

- L'équipe du Capital humain a participé à l'organisation de l'activité et a remis une bourse visant le développement entrepreneurial d'une personne handicapée.

2013 : poursuite de l'engagement

- Collaborer avec le Réseau des entreprises pour l'intégration des personnes handicapées, notamment en contribuant à l'organisation d'un événement visant à soutenir l'employabilité des personnes handicapées.



Annexes

Annexe I

Liste des membres du Comité d'accessibilité universelle des partenaires du milieu associatif et de la Ville de Montréal

Lahssen Abbassi.....	CRADI
Marie Turcotte.....	Ex æquo
Monique Lebfèvre.....	AlterGo
Olivier Beausoleil.....	Ville de Montréal
Serge Poulin.....	ROPMM
Thérèse Collins.....	CRADI
Sophie Lanctôt.....	Société Logique



Annexe II

Liste des porteurs de dossier en accessibilité universelle

Johanne Savard Ombudsman de Montréal

Arrondissements

Sylvie Larose Ahuntsic-Cartierville

Martin Savaria Anjou

Brigitte Lemay Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Saad Moumni L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Frédéric Nadeau Lachine

Réjean Montbleau LaSalle

Carl Boudreault Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Édith Janisse Montréal-Nord

Suzanne L'Espinay-Jeffrey Outremont

Alain Goulet Pierrefonds-Roxboro

Marlène Caron Plateau-Mont-Royal (Le)

Jacques Provost Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Chantal Lauzon Rosemont–La Petite-Patrie

Michel Boudreau Saint-Laurent

Nathalie Hébert Saint-Léonard

Jean Lewis Sud-Ouest (Le)

Normand Houle Verdun

Josée Poirier Ville-Marie

Raymond Lavoie Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension



Unités centrales

Serge Ouellette.....	Direction de l’approvisionnement
Marianne Cloutier.....	Direction de l’habitation
Valérie Gagnier.....	Direction de l’urbanisme et du développement économique
Anne Pontbriand.....	Direction de la culture et du patrimoine
Olivier Beausoleil.....	Direction de la diversité sociale
Sophie Lepage.....	Direction des communications
Sylvie Barriault.....	Direction des grands parcs et du verdissement
Raymond Carrier.....	Direction des services regroupés aux arrondissements
Josée Mondou.....	Direction des sports
Gaétan Lefebvre.....	Direction des stratégies et des transactions immobilières
Sylvie Tremblay.....	Direction des transports
Nicole Paquette.....	Direction du greffe
Lucie Paquin.....	Espace pour la vie
Erik Vincent.....	Service de police de la Ville de Montréal
Jean-Luc Nadeau.....	Service de sécurité incendie de Montréal
Stéphane Patry.....	Service du capital humain et des communications

Annexe III

Sigles et acronymes

AMDI	Association montréalaise en déficience intellectuelle
CAMO	Comité d'adaptation de la main-d'œuvre
CRADI	Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle
INLB	Institut Nazareth et Louis-Braille
LAAA	Logements adaptés pour aînés autonomes
LSQ	Langage des signes québécois
MADA	Municipalité amie des aînés
OBNL	Organisme à but non lucratif
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAD	Programme d'adaptation de domicile
PDQ	Poste de quartier
PFT	Programme fonctionnel et technique
RAAMM	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
RAC	Programme de rénovation, d'aménagement et de construction des bibliothèques
ROPMM	Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain
RUTA	Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal
SHQ	Société d'habitation du Québec
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
STM	Société de transport de Montréal
TCAÎM	Table de concertation des aînés de l'île de Montréal
VATL	Programme de vignette d'accompagnement touristique et de loisir

Crédits

***Accessibilité universelle :
bilan des réalisations de 2012
et mise à jour du plan d'action 2012-2014
de la Ville de Montréal***

est une publication de la Direction de la diversité sociale, Service de la qualité de vie, Ville de Montréal – octobre 2013.

Coordination et rédaction

Olivier Beausoleil
Conseiller en développement communautaire
Direction de la diversité sociale
Ville de Montréal

Secrétariat

Marie-Chantal Chalifoux

Contribution à la confection du bilan et du plan d'action

Les 36 porteurs de dossier en accessibilité universelle des 19 arrondissements, des 16 unités centrales et de l'Ombudsman de Montréal (voir annexe II)

Communications

Gina Guillemette

Révision linguistique

Jocelyne Hébert, rédactrice et réviseure

Conception graphique

Fig. communication graphique

Crédit image

© 2007 Paule Bellavance

Dépôts légaux

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
978-2-924064-31-3 (version imprimée)
978-2-924064-32-0 (version PDF)

Le présent document est disponible sur le site **ville.montreal.qc.ca/accessibilite**.
Il peut être obtenu sur demande en version sonore et braille.

Renseignements

Olivier Beausoleil
Conseiller en développement communautaire
Direction de la diversité sociale
Ville de Montréal
514 872-9776
obeausoleil@ville.montreal.qc.ca



ville.montreal.qc.ca/accessibilite